

Moussa Keïta, Secrétaire général du Syndicat libre des travailleurs du rail (Syltrail) : «L'Etat doit payer 1 milliard 800 millions de FCFA ou laisser 496 familles mourir»

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

459

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Jacques
Chirac

L'Africain... ?



Affaire dite "des avions cloués au sol": Voici les faits, tous les faits, rien que les faits



Du DNI au DNI en passant par le DPI : Petite histoire d'un Dialogue de sourds

**MOBICASH
SOMAGEP SA**



**SOCIETE MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.**



SPRIT

**Payez vos factures SOMAGEP SA ou
celles de vos proches avec Mobicash.
Composez *166# option 6 puis 4.**

*Les frais varient de 100 F à 250 FCFA selon le montant de la facture.

Une	Jacques Chirac : L'Africain... ?	P.4
Brèves	<p>Crime sacrificiel aux fins d'enrichissement : Un homme égorge son épouse enceinte de huit mois P.9</p> <p>Mauvaise gouvernance : IBK protège les siens P.9</p> <p>Insécurité au Mali : 7 soldats tués dans une embuscade imputée aux djihadistes P.10</p> <p>Affaire Bakary Togola : Bakary Togola «paraphe» pour Amadou Baïba Kouma P.10</p> <p>Dialogue National Inclusif au Mali : Bamako essaie de calmer le jeu face aux coups portés à la réconciliation P.11</p> <p>Mission du Fonds Saoudien pour le Développement au Mali : Le financement de la Route Sévaré-Gao au cœur des échanges P.11</p> <p>Brigade d'investigations judiciaires : Notre confrère Abdoul Niang interpellé P.12</p> <p>Éducation : L'Amicale des Diplômés Maliens en Lettres Modernes outille ses membres dans la pratique de l'APC P.12</p>	
Actualité	<p>Affaire Bakary Togola : Un avocat de Bakary Togola donne des détails sur l'identité du dénonciateur anonyme P.14</p> <p>Lancement de la semaine mondiale d'action pour l'éducation édition 2019 : P.15</p> <p>Faire en sorte que l'éducation inclusive soit une réalité au Mali P.15</p> <p>Moussa Keita, Secrétaire général du Syndicat libre des travailleurs du rail (Syltrail) : «L'Etat doit payer 1 milliard 800 millions de FCFA ou laisser 496 familles mourir» P.16</p> <p>Dialakorobougou, Cercle de Kati : L'ex ministre David Sagara éclaboussé dans un scandale foncier P.18</p> <p>Conférence de presse de la coordination des syndicats de la police : Les syndicats exigent la justice pour Feu le commissaire Tounkara P.19</p> <p>Affaire dite « des avions cloués au sol » : Voici les faits, tous les faits, rien que les faits P.20</p>	
Politique	<p>Du DNI au DNI en passant par le DPI : Petite histoire d'un Dialogue de sourds P.23</p> <p>L'urgence pour le Mali : L'opinion de Souleymane Koné P.25</p> <p>Mise en œuvre de l'accord d'Alger : La CNDDR en cheville ouvrière P.26</p> <p>Le ministre Amadou Koïta rend hommage aux 22 victimes de l'accident de 2006 : «Nos camarades sont partis pour le Mali » P.27</p>	
Culture & société	<p>Bamako : Les Dourouni, transport en voie de disparition P.29</p> <p>Master Soumy répond au SMS d'IBK : « Ce message tombé dans mon téléphone relève d'une communication populiste » P.30</p> <p>Vie des stars : L'artiste congolais Koffi Olomidé interpellé et auditionné P.31</p>	
International	<p>Plan anti SONKO : Synergie Républicaine théorise le bannissement des radiés de la Fonction publique P.32</p> <p>Malgré un appel à la "trêve": Le président haïtien ne parvient pas à calmer la rue P.33</p> <p>France/Assurance-chômage : 200 000 personnes sans indemnité, certaines allocations divisées par deux P.34</p> <p>USA : Carlos Ghosn conclut un accord avec la SEC P.36</p>	
Sport	<p>New York : Le Ministre Touré dans l'antre de la NBA! P.37</p> <p>Classement FIFA : Le Mali, 11e africain, 57e mondial P.37</p> <p>Michael Owen : "Mon fils est aveugle et ne sera jamais footballeur" P.39</p>	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué





Jacques Chirac : L'Africain... ?

Ce jeudi, 26 septembre 2019, est mort Jacques Chirac, 22ème Président de la République française, à l'âge de 86 ans. Depuis, les hommages et les marques de sympathie parviennent à la Famille de toute la France et du monde. Jacques Chirac a été maire de Paris pendant 18 ans, ministre, Premier ministre et Président 12 années durant. En ces différentes qualités il a eu des relations particulières avec l'Afrique sub-saharienne où il a eu beaucoup d'amis parmi les Chefs d'État. Celui que certains milieux français ont prénommé « Chirac l'Africain » a pourtant souvent développé une certaine ambiguïté dans ses propos et ses actes s'agissant de l'Afrique et des Africains sub-sahariens. Il ne voyait pas d'un bon œil la démocratisation de l'Afrique d'où ses relations « amicales » avec des Présidents africains peu soucieux des libertés fondamentales à accorder à leurs peuples. Malgré tout, l'ancien Président français aura gagné le cœur de beaucoup d'Africains par son acharnement à défendre le continent sur la scène internationale.

Un Président français est avant tout le Président de la France, c'est-à-dire d'une ancienne puissance coloniale devenue la 5ème puissance économique et militaire mondiale. À ce titre, et à bien d'autres égards, le Président de la France travaille avant tout à assurer l'approvisionnement régulier et permanent du pays en matières premières essentielles à l'économie et à la puissance militaire du pays. Et c'est tout naturellement l'Afrique, riche de ses ressources inestimables, qui sera la pourvoyeuse de la France. C'est ainsi depuis le temps colonial. Ainsi, Jacques Chirac, depuis qu'il était Premier ministre puis quand il sera Président, a su tisser un réseau « d'amis » parmi les Présidents africains. Ce fut le cas avec Jean-Bedel Bokassa, Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga, né Joseph-Désiré Mobutu, de Oumar Bongo Ondimba, né Albert-Bernard Bongo, de Denis Sassou Nguesso et de Paul Biya. Tous ces Présidents (et un empereur) ont en commun de ne pas ou de n'avoir jamais fait prospérer la culture de l'alternance, d'être farouchement opposés à la démocratie et de s'être accrochés au pouvoir au prix, parfois, d'emprisonnement et/ou d'assassinats de leurs opposants politiques, et d'élections et de réélections truquées. On se souvient de la fameuse boutade de Oumar Bongo : « En Afrique

un Président ne peut pas organiser des élections et les perdre ». Ce à quoi Jacques Chirac fait écho en affirmant que « la démocratie est un luxe pour les Africains ». Il faut comprendre sans doute la « démocratie à l'occidentale ». Beaucoup de cadres africains ont ressenti cela comme une trahison et un blanc-seing donné aux dirigeants subsahariens d'autant plus que le même Chirac soutiendra qu'« Il faut laisser les Présidents africains gagner les élections sinon ils n'en feraient plus ». Cela signifie en clair qu'il faut laisser l'Afrique avec ses contradictions même au mépris des principes élémentaires de dignité, de liberté, de droits de l'Homme, tant que les intérêts de la France ne sont pas remis en cause. Curieusement, c'est le même Chirac qui se muera en défenseur-champion de la cause des peuples opprimés du monde, particulièrement l'Afrique. « Il serait immoral et dangereux de laisser, sous l'effet d'un libéralisme sans frein, se creuser le fossé entre une partie du monde de plus en plus riche et des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants abandonnés à la misère et au désespoir. Le devoir de la France, c'est de peser de tout son poids pour que l'économie mondiale intègre la nécessité du développement pour tous », dixit Chirac. On croirait entendre L'Abbé Pierre ou Mère Theresa.



Comme en une sorte de mea culpa, Chirac lance ces propos qui résument parfaitement ce qu'aura été et ce qui est encore aujourd'hui la substance des rapports France-Afrique : « On oublie seulement une chose. C'est qu'une grande partie de l'argent qui est dans notre porte-monnaie vient précisément de l'exploitation, depuis des siècles, de l'Afrique. Pas uniquement. Mais beaucoup vient de l'exploitation de l'Afrique. Alors, il faut avoir un petit peu de bon sens. Je ne dis pas de générosité. De bon sens, de justice, pour rendre aux Africains, je dirais, ce qu'on leur a pris. D'autant que c'est nécessaire, si on veut éviter les pires convulsions ou difficultés, avec les conséquences politiques que ça comporte dans un proche avenir ». C'est encore Chirac qui parle. Mais la clé de cet humanisme se trouve dans la dernière phrase à travers cette mise en garde : « si on veut éviter les pires convulsions ou difficultés, avec les conséquences politiques que ça com-

porte dans un proche avenir ». On appelle cela la real politik, l'anticipation pour préserver les intérêts stratégiques de la France d'autant plus que des Nations aux dents longues comme la Chine pointent déjà le bout de leur nez. Peut-être que Jacques Chirac était sincère quand il déclarait devant les représentants de 48 États africains réunis au sommet franco-africain de Cannes en février 2007 : « J'aime l'Afrique, ses territoires, ses peuples et ses cultures. Je mesure ses besoins, je comprends ses aspirations ». En plus c'est lui qui a instauré la "taxe Chirac", une taxe sur le billet d'avion pour alimenter le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme. « Nous avons saigné l'Afrique pendant quatre siècles et demi. Ensuite, nous avons pillé ses matières premières ; après, on a dit : 'Ils (les Africains) ne sont bons à rien.' Au nom de la religion, on a détruit leur culture et maintenant, comme il faut faire les choses avec plus d'élégance, on

leur pique leurs cerveaux grâce aux bourses. Puis, on constate que la malheureuse Afrique n'est pas dans un état brillant, qu'elle ne génère pas d'élites. Après s'être enrichi à ses dépens, on lui donne des leçons ». C'est toujours du Chirac. Ces propos, ces accents sont si forts que peu de gens en douteraient.

Pourtant, avec Chirac la Françafrique a atteint les sommets avec toujours cette mainmise sur le continent grâce à des hommes dévoués à cette cause comme le fut le sinistre Jacques Foccart. On se souvient du refus du Président Alpha Oumar Konaré de se rendre à Dakar répondre à la « convocation » du Président français dans la capitale sénégalaise. On se souvient de l'admiration que cela a suscitée dans toute l'Afrique au grand dam d'Abdou Diouf. S'agissait-il déjà de ces « pires convulsions » évoquées tantôt ? Quoi qu'il en soit les relations franco-africaines n'ont guère évolué depuis la fin de la présidence de Jacques Chirac. Au contraire. Son successeur, le franco-hongrois Nicolas Sarkozy, avait le plus grand mépris pour le continent africain comme en témoigne l'intervention française en Libye qui a aujourd'hui des conséquences malheureuses qu'on sait dans le Sahel. Emmanuel Macron ne fait guère mieux lui qui impose sa loi au Mali et au Niger à travers des troupes que beaucoup considèrent comme des troupes d'occupation. Jacques l'Africain s'en est donc allé, avec ses secrets sur l'Afrique noire. La France elle n'a pas fini de s'implanter sur le continent noir. Pour longtemps...

■ Diala Konaté



Boni YAYI

L'IRAK aujourd'hui dévasté regrettera toujours la FRANCE du Président Jacques CHIRAC. Je serai toujours nostalgique de nos discussions sur l'avenir de l'Humanité et reconnaissant du Prix d'Excellence de la Francophonie Économique reçu de lui à l'Élysée. Je salue le Leadership de Jacques CHIRAC pour le lancement à Cotonou sur la riposte contre les faux médicaments considérés comme armes de destruction massive en AFRIQUE. Je présente mes condoléances les plus attristées au président MACRON, au Peuple Français, et à toutes Les Nations endeuillées par la disparition de ce grand HOMME.



Yacouba Cissé

Le Maire de la commune 4 vient d'interdire la marche noire des policiers affaire à suivre !



Abdou Karimou Maiga

L'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie. (Chirac-1994) Repos à son âme !



Kourma Abak

Kourma Abak à Tariq Ramadan, Le Cercle de soutien. Débat: "Le Professeur TariqR doit-il continuer à nous éclairer ou doit-il s'arrêter et se retirer ? #Débat ouvert



Nia Dialla Keita

Décès de Jacques Chirac : Chirac a incarné l'âme de la France (Gérard Larcher, Président du Sénat). Décès de Jacques : Vladimir Poutine, << Chirac avait une haute autorité internationale en tant dirigeant sage et visionnaire >> Décès de Jacques Chirac : La Chancelière allemande Angela Merkel salue en J. Chirac " un formidable partenaire et ami " Décès de Jacques Chirac : Le Premier ministre libanais qualifie Chirac l'un des plus grands hommes que la France ait connu Décès de Jacques Chirac : << Chirac est un lion de la politique française qui disparaît >>, François Fillon Décès de Jacques Chirac : Chirac est un ami du peuple palestinien (ministre palestinien)



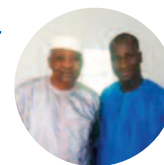
Comité international de la Croix-Rouge

Les guerres modernes se passent aujourd'hui en milieu urbain. Et quand des armes explosives puissantes sont utilisées, la destruction des objectifs militaires est trop souvent synonyme de souffrances inacceptables pour la population civile. Nous demandons aux belligérants concernés de respecter le principe de distinction. Attention : certaines scènes de cette vidéo comportent des images violentes.



Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Le proviseur de Douentza a été relâché à 10km de la ville après son enlèvement ce jeudi soir. Ces 2 vehicules emportés.



Primature du Mali

Une délégation du Barreau Pénal International reçue à la Primature. Dans le cadre de la préparation du premier Congrès du Barreau Pénal international (BPI) en Afrique qui va se tenir du 14 au 16 novembre prochain à Bamako, une délégation du (BPI) a rencontré le Ministre Directeur de Cabinet du Premier ministre, Amadou Ousmane Touré ce jeudi à la Primature. Le thème retenu pour son premier congrès en Afrique est : « L'Afrique : nouveaux défis de la justice pénale internationale et le Barreau pénal international ». Les discussions ont porté sur la participation des plus hautes institutions de la République à cet événement majeur qui fait honneur au Mali. Il est attendu à Bamako les membres des barreaux du monde entier ainsi que les officiels de la Cour Pénal internationale. L'objectif majeur visé par ce congrès est de mettre en orbite le continent africain dans son rapport avec la justice internationale pénale. Plus spécifiquement, il s'agit de promouvoir la revalorisation de la place de l'Afrique dans la distribution de la justice pénale internationale.



Adama Le Génie Traore

Adama Le Génie Traore est avec Abdoulaye Sangho et 10 autres personnes.

Nous les journalistes avons décidé à l'unanimité d'aller sécuriser la marche des policiers demain. Vive la nouvelle force.



AMARA Bathily Page

LE NOUVEL HOMME FORT DE L'AFRIQUE MAHAMADOU ISSOUFI est le seul président qui a appelé le chat (MNL) par son vrai nom en disant qu'il faut les désarmer et que KIDAL est le noyau de l'insécurité.

Comme le IBK est complice de la FRANCE, donc nous attendons la réaction du président burkinabé ROCH MARC CHRISTIAN KABORÉ



Ammy Baba Cisse

Les étudiants de Kabala ont osé bloquer le PM? Ils exigent leurs bourses



Malick Konate

Mes amis policiers vont-ils oser et faire comme nous en 2017 ? Souvenir 8 et 10 juin 2017 contre le référendum. Match retour.

Je serai présent pour maintenir l'ordre avec ma DC Tatou Solidarité

Sambou WAGUE doit partir. On veut l'eau et l'électricité. Somagep EDM SA. Aiyiwa tweetons comme le Ministre Yaya Sangare



Le porte-parole du gouv est le vecteur de la com du gouv, dont il représente « la voix autorisée » pour tous les sujets sur lesquels il a l'habilitation du PM pour intervenir. Il apporte les explications officielles & clarifie la position du gouv sur tt sujet important/sensible.

Amadou Tall

MORT D'UN HERO: J'AURAIS AIMÉ UNE HAIE D'HONNEUR POUR LE COMMISSAIRE -



C'est dans Malikilé, quotidien électronique, et sous la plume de mon collègue Moctar SOW que j'ai vu le qualificatif de HÉROS accolé au nom de #IssiakaKOUNKARA, 42 ans. Héros, il a vécu, héros il est mort. En martyr par et pour le peuple. J'aurais supporté qu'il meure autrement.

Par exemple le jour où les jihadistes ont attaqué Niono. Ou il est sorti en première ligne pour défendre la ville. Même qu'après la délivrance, tout Niono était venu l'applaudir (je reviendrai sur ses relations avec eux).

J'aurais supporté la mort de Issiaka ce jour.

Mais, ce qui s'est passé à Niono il ya une semaine jour pour jour est douloureux, inacceptable et revoltant.

Fils de commissaire de police (vivant!) et époux de commissaire de police, les deux enfants du commissaire divisionnaire ne seront probablement jamais commissaires de police. Par dégoût. Les enquêtes doivent aller au bout et dans toutes les directions. Que les sanctions aillent à l'extrême.

Comment voulez vous que nous soyons fiers et respectables si nous acceptons de donner au monde certaines images de nous mêmes? Oui, cela faisait une semaine que le Commandant Issiaka TOUNKARA a été tué à #Niono comme une bête par ceux là mêmes pour qui, il avait donné sa vie.

Le mardi, Issiaka est venu à l'Ecole de Police pour son enterrement vers 12:30. Dans une ambulance de la Police précédé et suivi d'un motard. Dans l'anonymat total. Dans l'indifférence totale.

J'aurais cela soit su. J'aurais voulu que sur son passage, une foule dense soit massée Place de la Liberté pour le saluer. Que le peuple s'aligne sur tout le parcours jusqu'à Ntomikorobougou où, devant l'Ecole de Police, les habitants du quartier seraient sortis pour l'applaudir et saluer sa mémoire.

On est pas un peuple parce qu'on est 20 millions. On est un peuple parce qu'on est capables de communier, de vouloir et de dire NON. Ensemble.

J'ai ne pensée émue pour sa femme, ses deux enfants en bas ages et tous les policiers du Mali. Et spécialement pour ceux qui ont travaillé sous ses ordres. J'ai vu, à l'image du lieutenant DOUMBIA, combien ils étaient fiers de servir cet homme.

Paix à ton âme, Commissaire. Niono

Moussa Mara

C'est avec une immense tristesse et une profonde émotion que je vous annonce le décès de mon papa son excellence Bayes ag Mohammed.

Ce Monsieur d'une humilité extraordinaire nous a accompagnés, mes frères et... <https://facebook.com/10000427885037>



Macky Sall

Le Gouvernement soutient le développement et la croissance des startups sénégalaises, essentielles dans la lutte contre la pauvreté. #kebetu



Séga DIARRAH

Les nigériens sont sérieux. Ils accusent la #CMA et le #HCUA de participation à des attaques terroristes sur leur territoire. Ils publient des noms, dates, preuves tangibles... qui corroborent les soupçons des autres partenaires. Faites le ménage au lieu de vous justifier! #Mali



Cellou Dalein Diallo

Honteux. À l'étranger, AlphaCondePRG annonce la tenue d'un référendum pour changer la Constitution et sa participation illégale aux élections. Les Guinéens ne toléreront pas ce passage en force anti-démocratique. Les consultations en cours ne sont qu'une mascarade ! #Kibaro



SAMA

transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Crime sacrificiel aux fins d'enrichissement : Un homme égorge son épouse enceinte de huit mois



Décidément, la série noire du massacre de conjointes semble en voie de s'installer dans les mœurs matrimoniales au Mali. La contrée du Fladougou est à nouveau sous le choc de ce drame qui s'est déroulé à Fladougou Bankassi, dans le cercle de Kita. Il s'agit du meurtre de Kon Diakité, 23 ans, ménagère de son état. Sambou Diakité dit « Benogo », âgé de 25 ans, époux de Kon est commerçant détaillant. Après avoir fait fortune sur le site d'orpillage de la zone de Kéniéba, il a décidé de s'installer dans son village natal en ouvrant une boutique pour y exercer l'élevage de bœufs acquis au retour des zones minières.

Le mardi 17 septembre dernier, aux environs de 17h, Sambou Diakité, après avoir reçu un coup de fil, a dépêché son jeune frère pour aller chercher son épouse, Kon Diakité au champ. Dans sa hâte d'aller à Kita, il empêche sa femme d'aller se laver. Elle a eu juste le temps de se laver les pieds avant de prendre la route avec lui pour Kita, qui est à 45 km. Il était prévu une consultation prénatale au cours de ce passage dans la zone pour l'épouse Kon, enceinte de huit mois.

Après avoir parcouru 10 kilomètres en moto et, à un kilomètre du fleuve qui sépare Bankassi de Kita, Benogo a décidé d'ôter la vie à sa femme, en l'égorgeant tout simplement, notamment à une période cruciale où elle était à un mois de son accouchement.

C'est tard dans la nuit du jeudi 19 septembre qu'un berger a découvert le corps sans vie d'une dame. Comme une trainée de poudre, la nouvelle a fait le tour du Fladougou. Et, par curiosité, les parents de Kon, venus comme d'autres voir le corps, se sont rendus compte sur place qu'il s'agit bien de leur fille. L'affaire a été portée auprès de la gendarmerie de Kita. Les investigations ont prouvé que Benogo fait partie d'un cercle déterminé à faire fortune à tout prix. Il s'est avéré que le corps de son épouse est resté intacte après qu'elle eut été égorgée. Ils avaient juste besoin de son sang pour des sacrifices. En attendant d'être arrêté, puisqu'il est introuvable, le père et le grand frère de Benogo, Karamoko et Amadou Diakité, sont placés en garde à vue à la gendarmerie de Kita. Pour le moment, l'un de ses complices, Madou Diakité, de Fladougou Marena, a été arrêté. Il aurait fait des révélations accablantes. Affaire à suivre, donc.

■ F. Mah Thiam KONE

Mauvaise gouvernance : IBK protège les siens



L'arrestation de Bakary Togola et du Président du Conseil Régional de Kayes serait un bon signal si toutefois le régime IBK commençait par le sommet, une lutte incolore et inodore contre la corruption et la délinquance financière.

Comme le disait le 32ème président américain Roosevelt, « en politique, rien n'arrive par accident. Si quelque chose se produit, vous pouvez parier que cela a été planifié de cette façon ».

Lorsque le très influent chérif de Nioro, Bouyé Haidara, par l'intermédiaire de l'imam Dicko, a dénoncé la mauvaise gouvernance du mandat du président Ibrahim Boubacar Keita, à la faveur du meeting de lancement de la CMAS, il fallait s'attendre à une réaction de la part du régime. Connaissant bien la mentalité des Maliens, au lieu de s'en prendre à un général milliardaire, à un député milliardaire ou un fonctionnaire milliardaire, c'est le paysan Bakary Togola qui a été sacrifié pour protéger le "clan mafieux".

Pour des politologues, la justice ne fera pas son travail car le premier magistrat de ce pays c'est le président de la république. IBK veut juste divertir encore pour sauver sa tête et sauver la tête de ses "proches". Une justice sélective ne fera qu'aggraver la situation dans ce pays.

Ces experts en politique estiment que « certes Bakary Togola doit répondre de ses actes devant la justice mais qu'il faudra que les magistrats du Pôle Économique disent également aux Maliens : comment ont été utilisés les 1230 milliards de la loi de programmation militaire ? Comment les compagnies minières qui opèrent au Mali sont gérées (impôts, taxes...) par l'État malien ? Comment les recettes des Domaines, des Impôts et des Douanes sont réparties ? Comment l'argent des péages et autres taxes sur les infrastructures routières sont utilisés ? Comment les bâtiments publics et les entreprises publiques ont été bradés ?

En attendant, il y a nécessité de trouver une solution sérieuse au problème de la corruption au Mali. Pour être plus concret, le régime doit procéder dans les jours à venir à l'arrestation d'autres bandits à col blancs.

Insécurité au Mali : 7 soldats tués dans une embuscade imputée aux djihadistes



Cette attaque survient alors que la situation sécuritaire continue à se dégrader dans le pays en proie aux insurrections indépendantistes, salafistes et djihadistes.

Sept soldats maliens ont été tués ce jeudi dans une embuscade imputée aux djihadistes dans le centre du pays, ont annoncé les forces armées. Une mission des Forces armées maliennes (Fama), qui escortait un transport d'engrais entre les localités de Douentza et Sévaré, a sauté sur un engin explosif artisanal avant d'être attaquée aux armes à feu, ont dit les Fama, imputant cette attaque "complexe" aux "terroristes", terme par lequel elles désignent les djihadistes. "Sept personnels (de l'armée) ont trouvé la mort", selon les Fama, dans cette attaque qui n'avait pas été revendiquée jeudi soir. Cette attaque survient alors que la situation sécuritaire continue à se dégrader dans le pays en proie depuis 2012 aux insurrections indépendantistes, salafistes et djihadistes, et aux violences interethniques meurtrières.

Escalade des violences

Lors d'une réunion de haut niveau consacrée au Mali et au Sahel mercredi en marge de l'assemblée générale des Nations unies, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était alarmé de "l'escalade continue de la violence au Sahel et son expansion vers les pays du golfe de Guinée". "Soyons clairs, nous sommes en train de perdre du terrain face à la violence et au terrorisme", a-t-il admis.

Le nord du Mali est tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à al-Qaïda, à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. "Le nombre de morts civiles entre 2012 et 2018 a été multiplié par quatre"

Les djihadistes ont été en grande partie chassés ou dispersés à la suite du lancement en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire, qui se poursuit actuellement. Cependant, les violences djihadistes ont persisté, puis se sont propagées du nord vers le centre et le sud du Mali, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires qui ont fait des centaines de morts. Dans les pays du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad), "le nombre de morts civiles entre 2012 et 2018 a été

Affaire Bakary Togola : Bakary Togola «paraphe» pour Amadou Baïba Kouma



Et cette opération délictueuse a eu lieu depuis le mois de janvier dernier avant que le patron de la Compagnie malienne pour le développement du textile ne porte plainte pour, a-t-on appris, obtenir l'annulation desdits documents en juin dernier. Mais, comment en est-il arrivé là, le tout-puissant «ami et défenseur des paysans», le fameux Bakary Togola?

Il s'agissait d'un marché relatif à la fourniture d'insecticides pour les paysans. La promesse de l'attribution de ce marché avait été faite par le président de l'APCAM à un certain Amadou Baïba Kouma (celui-là même dont le nom avait été cité, déjà en 2014, dans la fameuse et scandaleuse affaire de fournitures de matériel à l'armée malienne). Lequel, à son tour, a vite fait de verser à M. Togola la coquette somme de plus de 4 milliards de nos francs, en guise de commission anticipée.

Malheureusement, pour nos deux compères, au bout du processus, les choses se sont passées autrement et c'est quelqu'un d'autre qui a bénéficié du marché. Il fallait donc créer le besoin pour contenter celui qui avait mis plus de 4 milliards dans la cagnotte, Amadou Baïba Kouma. Seulement, c'était une opération qui ne pouvait se faire sans l'accord et la participation du PDG de la CMDT. Or, ce dernier savait qu'il n'y avait plus aucun besoin en matière d'insecticide.

Difficile donc de le convaincre, surtout que tout le monde connaît la rigueur, l'intransigeance, et la probité de Baba Berthé. Un homme auquel on peut tout reprocher sauf sa propension pour le matériel, contrairement à Bakary Togola. Ce dernier n'avait donc aucune solution que d'utiliser des subterfuges pour satisfaire celui auquel, il avait déjà pris plus de 4 milliards.

A suivre

■ **Moussa Touré**

multiplié par quatre", a dit Antonio Guterres mercredi. "Plus de 5 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, plus de 4 millions ont été déplacées, 3 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et près de 2 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire".

Dialogue National Inclusif au Mali : Bamako essaie de calmer le jeu face aux coups portés à la réconciliation



Le ministre malien des Affaires étrangères, Tiébilé Dramé, s'est employé mercredi à calmer le jeu après la décision prise par une coalition de groupes armés de suspendre sa participation à un dialogue national en faveur de la paix dans ce pays en guerre.

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, ex-rébellion à dominante touareg) a annoncé mardi se mettre à l'écart de l'initiative politique lancée en mai par le président Ibrahim Boubacar Keïta. Elle a invoqué de récents propos de ce dernier ouvrant la porte selon elle à une rediscussion de certains termes de l'accord d'Alger de 2015 censé ramener la paix.

La CMA est l'un des principaux signataires de l'accord d'Alger. Sa décision de ne plus prendre part pour le moment au "dialogue national inclusif" est de nature à susciter l'inquiétude, alors que la situation sécuritaire continue à se dégrader dans le pays en proie depuis 2012 aux insurrections indépendantistes, salafistes et jihadistes, et aux violences interethniques meurtrières. L'annonce de la CMA est intervenue à la veille d'une réunion internationale au cours de laquelle la situation au Mali devait être discutée mercredi, en marge de l'assemblée générale des Nations unies à New York.

Le chef de la diplomatie malienne a appelé la CMA à revenir sur sa décision et a assuré auprès de l'AFP que le président n'avait eu aucune intention de remettre en cause les grands principes de l'accord d'Alger. Dans un discours télévisé, le président malien a dit samedi "réaffirmer l'attachement du gouvernement malien à cet accord, quitte à en discuter certaines dispositions, l'essentiel étant d'en conserver l'esprit".

"Il n'y a pas l'ombre d'un doute quant à la détermination du gouvernement à continuer la mise en œuvre de l'accord", a déclaré Tiébilé Dramé, joint par téléphone.

Le président a voulu que le dialogue national soit l'occasion pour tous les Maliens de discuter de l'accord, d'exprimer leurs éventuelles réserves et finalement de se "l'approprier", a-t-il ajouté. "Bien entendu", les grands principes en demeureraient.

Il en a appelé à "la CMA en premier lieu et à tous les signataires de l'accord d'Alger pour qu'on calme le jeu".

La décision de la CMA survient une semaine après le report d'une réunion

Mission du Fonds Saoudien pour le Développement au Mali : Le financement de la Route Sévaré-Gao au cœur des échanges



Le Premier ministre, Chef du gouvernement, Dr Boubou Cissé a reçu en audience, ce mercredi 25 septembre 2019, à la Primature, une délégation de la Direction Régionale-Zone Afrique du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD). La délégation, rappelons-le, est en mission au Mali depuis le 22 et ce jusqu'au 26 septembre 2019, dans le cadre du suivi des projets et programmes que le Fonds finance au Mali. Le Chef de la mission, M. ALZAHRANI Saeed, a, à cette occasion, fait au Premier ministre le compte-rendu de sa visite qui lui a permis d'échanger avec les autorités maliennes, sur l'état d'exécution physique et financière des projets en cours ainsi que sur les perspectives.

À sa sortie d'audience, M. ALZAHRANI Saeed a exprimé la volonté du Fonds Saoudien pour le Développement de soutenir le Mali dans ses efforts de développement des infrastructures, tels exprimés par le Premier ministre. Dans ce cadre, il a pris l'engagement d'examiner les possibilités de financement du projet de réhabilitation de la Route Sévaré-Gao qui figure parmi les priorités du gouvernement.

Le Chef de la mission a conclu en saluant l'excellente qualité de la coopération entre la République du Mali et le Fonds Saoudien pour le Développement.

■ La Cellule Communication et Relations Publiques

du Comité de suivi de l'accord (CSA), prévue à Kidal (nord-est du Mali). Kidal est sous le contrôle d'une des composantes de la CMA. Les voisins du Mali y soupçonnent ou y dénoncent des alliances entre séparatistes et djihadistes. Pour eux, Kidal est devenue une base arrière d'attaques djihadistes.

Le ministre a assuré que le report du CSA avait été dicté par le calendrier intérieur malien et pas par les accusations des voisins du Mali. "Le report du CSA n'est pas synonyme de déraillement du processus, il ne faut pas donner l'impression que le processus est en train de dérailler".

Brigade d'investigations judiciaires : Notre confrère Abdoul Niang interpellé

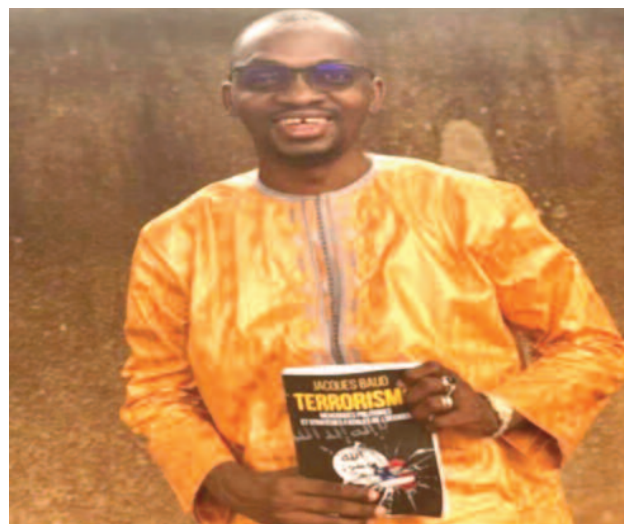
Notre confrère Abdoul Niang a été interpellé hier jeudi par la Brigade d'Investigations Judiciaires pour répondre à une convocation. Pour l'heure, de façon officielle, nous ne savons pas les raisons de cette interpellation.

Abdoul Niang, depuis sa page Facebook, dénonce un acharnement et une violation de son domicile privé par des agents qui auraient refusé de décliner leur identité. « Deux individus viennent de s'introduire chez moi et refusent de décliner leur identité », a alerté Abdoul Niang depuis sa page.

L'activiste poursuit en ces termes : « ils se présentent comme des agents de la BIJ mais font incursion à mon domicile avec violence ».

Qui se cache derrière cette incursion? Le Parti SADI? Les magistrats? Ou le ministère de la Justice? Difficile de clarifier les détails de l'interpellation de l'activiste car tous les observateurs ne pensent qu'à ces forces comme plaignantes.

En tout cas depuis quelques jours, une nouvelle circule sur les réseaux sociaux selon laquelle les syndicats de la magistrature auraient porté plainte contre Abdoul Niang, Ras Bath, Bouba Fané et autres.



Nos sources nous rapportent que Bouba Fané et Adama Diarra dit Vieux Blen seraient aussi recherchés.

Après un moment de retenu avec les agents dans leur bureau, Abdoul Niang est ressorti et a regagné son domicile.

Affaire à suivre

Éducation : L'Amicale des Diplômés Maliens en Lettres Modernes outille ses membres dans la pratique de l'APC

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses membres, l'Amicale des Diplômés Maliens en Lettres Modernes (ADIM-LETTRES) a initié un atelier de formation à l'élaboration des fiches de séquences en approche par compétence APC du 25 au 27 septembre 2019 à l'École Normale Supérieure de Bamako.

Pourquoi une telle initiative?

Moriba Carama, secrétaire général de l'Amicale dira que le renforcement des capacités est une condition sine qua non dans le métier de l'enseignement pour un meilleur résultat, c'est ce que l'ADIM-LETTRES a compris et l'a inscrit dans le programme de ses activités annuelles.

L'instauration de la méthodologie d'enseignement dite Approche Par Compétences dans le système éducatif malien depuis quelques années, a un peu déboussolé la plupart des enseignants dans l'accomplissement de leur mission. Certains professeurs ne l'appliquent pas ou ont des difficultés pour l'appliquer en classe car ils la trouvent compliquée dans le cadre de la transmission du savoir. Pourtant, cette méthodologie d'enseignements a montré ses preuves en donnant des résultats productifs sans précédent dans d'autres pays. Signalons que l'APC est loin d'être inefficace pour un enseignement de qualité mais c'est plutôt son application qui n'est pas entièrement maîtrisée par les enseignants.

Le souci majeur de cette Amicale est donc d'œuvrer pour que les enseignants en lettres puissent être outillés pédagogiquement afin de former des futurs cadres cultivés et excellents dans leur domaine.



En tout 38 professeurs en Lettres verront leurs capacités renforcées au sortir de cette formation.

Les formateurs qui permettront à ces participants d'être mieux outillés en APC, sont Famakan Keïta, inspecteur général et Kalilou Sidibé, professeur principal de lettres au lycée Mamadou SARR comptant plus de 27 ans de carrière à son actif.

Dans ses mots d'introduction, l'inspecteur général dira que l'initiative est à saluer et a encouragé les participants à saisir cette opportunité pour améliorer leur séance d'apprentissage avec les apprenants.

Prenant la parole à la suite, le professeur Sidibé abondera dans le même sens en encourageant les participants à faire de la recherche du savoir leur priorité. Selon lui, le savoir est la seule chose qu'on possède pour toujours et qui nous rend importants aux yeux du monde.

■ Amadingué SAGARA

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIAO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA



Affaire Bakary Togola : Un avocat de Bakary Togola donne des détails sur l'identité du dénonciateur anonyme

La personne à l'origine de l'arrestation de Bakary Togola n'a pas révélé son nom dans sa lettre de dénonciation adressée à la justice. Cependant, un avocat du leader paysan estime que les éléments du courrier permettent facilement d'identifier l'auteur. Au lendemain de la mise sous mandat de dépôt de Bakary Togola, le procureur du pôle économique et financier, Mamadou Kassogué, a indiqué qu'un dénonciateur anonyme était à la base de la découverte de détournement présumé des 9 milliards de FCFA de la Confédération des sociétés coopératives de producteurs de coton. L'informateur anonyme a non seulement fourni les documents nécessaires mais aussi expliqué les chiffres. Cependant, selon Maître Mahamadou Traoré, l'un des avocats de Bakary

Togola, le mystérieux dénonciateur n'est pas si anonyme qu'il a été présenté.

« On a reçu la plupart des pièces de l'accusation. Même la lettre de dénonciation, nous l'avons en notre possession. Quand on la lit, on voit très bien que ce n'est pas une dénonciation anonyme. On devine directement qui a écrit la lettre même si la personne ne donne pas son nom.

C'est un ancien employé de Bakary Togola qui l'a écrit », a-t-il assuré dans un entretien accordé au journaliste Vieux Blen.

D'après l'avocat, l'action de l'informateur est née d'une « frustration » après le non renouvellement de son contrat de collaboration avec Bakary Togola.

« Ils travaillaient ensemble dans le cadre d'un projet dont la durée s'étalait sur quelques an-

nées. Le projet est terminé avec la fin de la collaboration avec tous les travailleurs. Lui, il voulait forcément rester aux côtés de Bakary Togola. Mais celui-ci lui a signifié que c'est impossible puisqu'il est venu uniquement dans le cadre du projet.

Après quelques mois de collaboration et vu que le projet n'a pas été renouvelé, il doit partir. C'est ce qui ne lui a pas plu. Il avait donc gardé plusieurs documents à côté avec lesquels ils voulaient se servir contre Bakary Togola. C'est ce qui a abouti à tout cela », explique l'avocat.

Maître Mahamadou Traoré précise que malgré le transfert à la prison centrale de Bamako, son client bénéficie de la présomption d'innocence. Rien ne prouve à ce stade qu'il est coupable. D'ailleurs, avance-t-il, le juge d'instruction peut estimer que Bakary Togola et ses compagnons n'ont rien fait et prononcer un non-lieu avant même d'aller en procès.

« Et je suis sûr et certain qu'il y a des preuves établissant qu'ils ne sont impliqués dans rien de tout », a-t-il défendu.

Lancement de la semaine mondiale d'action pour l'éducation édition 2019 : Faire en sorte que l'éducation inclusive soit une réalité au Mali

La République du Mali, à l'instar de la Communauté internationale, célèbre chaque année, la Semaine Mondiale d'Action pour l'Éducation (SMA). Cette semaine témoigne de l'engagement de la Société civile de façon générale, mais de la Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Éducation Pour Tous ((COSC-EPT/ Mali) auprès du Gouvernement dans le cadre de son implication dans l'élaboration de la Politique Nationale de l'Éducation. Le thème de cette année a été placé par la Communauté Internationale sous le signe de « Faire du Droit à l'Éducation Inclusive, Equitable, de Qualité et Gratuite, une réalité ».

Les activités de cette année sont organisées par la Coalition des Organisations de la société Civile pour l'Éducation Pour Tous au Mali (COSC-EPT/ Mali) en collaboration avec ses partenaires comme le Réseau Africain des Coalitions Nationales Pour l'Éducation pour Tous (ANCEFA). Le lancement des travaux de cette semaine a eu lieu mardi, 24 septembre 2019, à la Maison des Aînés de Bamako. C'était en présence du Coordinateur national de la Co-

alition EPT, Mahamadou Ongoïba, des autorités maliennes dont la directrice de CAP (Centre d'Animation Pédagogique) de Lafiabougou, Mme Traoré Minatou Coulibaly, du consultant Issa K. Keïta et de nombreuses autres personnalités. L'objectif global de cette semaine est d'informer et de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de faire du Droit à une Éducation Inclusive, Equitable, de Qualité et Gratuite une réalité. « Permettez-moi au nom de la Coalition-EPT du Mali, de vous souhaiter la bienvenue au lancement de la Semaine Mondiale d'Action pour l'Éducation, Edition de 2019 dont le thème est intitulé : « Faire du Droit à une Éducation Inclusive, Equitable, de Qualité et Gratuite une Réalité ». La République du Mali, à l'instar de la Communauté internationale, célèbre chaque année, depuis 2000-2001, la Semaine Mondiale d'action pour l'Éducation (SMAE) », a souligné le Coordinateur national de la Coalition EPT, Mahamadou Ongoïba. Avant de rappeler que depuis 2012, le Mali continue de vivre les séquelles d'une crise politico-sécuritaire qui a sapé tous les secteurs de développement du pays dont l'éducation.

En vue d'atteindre l'ODD4 (Objectif du développement durable), Mahamadou Ongoïba a recommandé aux autorités maliennes de mettre l'accent sur l'éducation des enfants et des jeunes personnes handicapées, en assurant l'allocation d'infrastructures et de matériels scolaires accessibles et inclusifs et à la formation des enseignants, y compris des enseignants handicapés; de mettre l'accent sur les disparités entre les sexes et les droits de la communauté et veiller à cette équité; de mettre l'accent sur l'éducation des communautés vulnérables, défavorisées et pauvres (y compris les enfants qui travaillent); de mettre l'accent sur l'éducation des peuples autochtones ; de mettre l'accent sur l'éducation des migrants/réfugiés et les étudiants dans les zones de conflit. Enfin, Mahamadou Ongoïba recommande aux autorités de mettre l'accent sur les enseignants selon le slogan de la Journée mondiale des enseignants 2018 « Le droit à l'éducation est le droit à un enseignant qualifié ».

■ Aguibou Sogodogo



Moussa Keïta, Secrétaire général du Syndicat libre des travailleurs du rail (Syltrail) : «L'Etat doit payer 1 milliard 800 millions de FCFA ou laisser 496 familles mourir»

A l'issue de l'Assemblée générale des cheminots qui s'est tenue à la gare ferroviaire de Bamako, le dimanche 15 septembre 2019, pour exiger la relance du trafic ferroviaire entre Bamako et Dakar, le secrétaire général du Syndicat libre des travailleurs du rail (SYLTRAIL) affilié à la CSTM (Confédération syndicale des travailleurs du Mali), Moussa Keïta dit Yao, a bien voulu nous accorder une interview. Dans cet entretien, Moussa Keïta a fait savoir que le salaire des travailleurs du chemin de fer malien sera payé « par des voies d'interventions ou à défaut par des voies juridiques ». « Les huit mois d'arriérés de salaire ne font que 1 milliard 800 millions de FCFA. Dans un Etat comme le Mali, 1 milliard 800 millions de FCFA ou bien, il faut laisser 496 familles mourir », a souligné le secrétaire général du SYLTRAIL. Selon lui, pour que la reprise du trafic ferroviaire soit effective, il faut traiter la voie ferrée et chercher les locomotives. Lisez !

Dans la déclaration dite de Bamako des Cheminots, il est dit que le schéma institutionnel est un sérieux frein à la relance de l'activité ferroviaire sur le corridor Dakar-Bamako. Alors, expliquer-nous le schéma institutionnel, c'est quoi le schéma institutionnel ?

Non, je pense que vous n'avez pas bien compris la déclaration, le schéma institutionnel ne constitue pas un frein pour la relance, au contraire, le schéma institutionnel, c'est l'option politique qui a été confiée à l'administrateur général pour la relance des activités ferroviaires. Mais nous avons constaté que dans ces quelques temps après la dernière rencontre le 03 juillet, le comité inter-état qui a instruit à l'administrateur général une application correcte et accélérée de ce schéma institutionnel est en train de prendre des coups.

Des coups comment ?

La création d'une société de transport ferro-

viaire qui doit être confié provisoirement à SO-PAFER une Société de Patrimoine qui n'a pas pour option de faire l'exploitation ferroviaire, c'est ça le coup que le schéma institutionnel est en train de prendre. Vous savez, le schéma institutionnel, comme je te l'ai dit, c'est l'option politique d'évoluer à la relance du chemin de fer entre Dakar – Bamako. Le schéma institutionnel, c'est une vision qui a été déclarée depuis en 2010 par les Etats, qui, dans son cheminement devrait arriver à la résiliation du contrat de construction, chose qui a été faite en décembre 2017 et le schéma institutionnel en elle-même, c'est la mise en œuvre de trois organes : les sociétés de patrimoine, une au Mali et une au Sénégal, une société de régulation qui va servir de régulation entre les patrimoines et l'exploitation parce que les patrimoines incarnent les rails, les ouvrages d'art, le foncier et les bâtiments, l'exploitation, c'est celui qui doit exploiter, qui doit faire circuler les trains, assurer le trafic entre Dakar et Bamako sur le corridor et les rails appartenant à la société de patrimoine doivent bénéficier de cette exploitation des redevables; ce sont les redevables qui sont les sources de revenu de cette société de patrimoine et l'organe de régulation qui vient en troisième position surveiller le mode de travail de la société patrimoine et le mode de travail de l'exploitation parce qu'un exploitant ne peut pas venir investir dans un chemin de fer à une vitesse de 20 km à l'heure et avec des multiples déraillement. Et la société de patrimoine a pour mission de faire des très bons rails, d'entretenir sa voie ferrée afin de permettre à l'exploitation de faire des bénéfices parce qu'en matière de business, on ne met pas l'argent pour ne rien avoir.

Malgré la tenue des différentes rencontres et des différentes initiatives prises de part et d'autre, il n'y a pas une date précise pour la reprise du trafic ferroviaire Bamako-Dakar. A quand la reprise du trafic ?

Je ne saurai vous le dire parce que le train n'est pas comme un camion, non ! Le train surtout un chemin de fer arrêté comme le nôtre bientôt deux ans, pour relancer ça, il faut soit des nouvelles locomotives soit il faut réparer les locomotives et soit il faut traiter la voie ferroviaire, vous savez, la vie d'un chemin de fer c'est la voie ferroviaire. Aujourd'hui un chemin de fer, des ouvrages d'art comme la voie qui ont mis deux ans sans être entretenu méritent beaucoup d'attention de la part des opérateurs.

Qu'est-ce qu'il faut pour que cette reprise soit effective ?

Il faut donner la latitude à l'administrateur aujourd'hui qui a été chargé par le comité inter-état de créer une société binationale d'exploitation de traiter la voie, de chercher les locomotives, des wagons qui sont presque à nos portes à travers ces propres partenariats. Je ne sais pas si vous aviez suivi depuis 2017, les Etats se sont engagés de donner chacun 10 milliards de FCFA pour un plan d'urgence de relance avant l'arrivée de la Banque Mondiale parce que quand la Banque Mondiale doit financer, il faut s'attendre à 5 ou 6 ans avant de rentrer en possession des fonds de la Banque Mondiale et les Etats du Mali et du Sénégal se sont engagés à hauteur de 10 milliards de FCFA chacun pour booster, pour faire une relance rapide avant la fin de la campagne de Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta et avant la fin du mandat de Monsieur Macky Sall au Sénégal, donc les 10 milliards de part et d'autre ont tardé et l'administrateur a fait une déclaration lors de notre rencontre (Ndlr, samedi 14 septembre 2019) qu'il ne compte plus sur les 10 Milliards des Etats, qu'ils peuvent garder les 10 milliards de part et d'autre et que la relance sera effective à travers ses démarches et ses partenaires qui sont déjà à sa porte.

Peut-on connaître les partenaires de l'administrateur général ?

Bon vous connaissez ces partenaires mais aujourd'hui je préfère que, lui-même, il énumère ses partenaires.

Les travailleurs du chemin de fer sont à huit mois sans salaire, vous avez fait des grèves de la faim, malgré tout, il n'y a pas eu de solution, quelle sera alors votre dernière action pour avoir vos salaires ?

Bon, nous nos salaires seront payés par des voies d'interventions ou à défaut par des voies juridiques. Vous savez les Etats du Mali et du Sénégal se sont engagés à travers beaucoup de signatures, multiple signatures des hommes d'Etats. Un ministre des finances du Mali et du Sénégal, les ministres des transports du Mali et du Sénégal, le ministre des domaines du Mali et du Sénégal, si eux, ils sont tombés d'accord sur un document et qu'ils paraphent ce document, ça fait force de loi et le jour où les cheminots vont comprendre qu'ils peuvent chercher leurs salaires ailleurs qui n'est pas avec les Etats, les gouvernants, ce jour-là, les Etats vont s'exécuter.

Le montant des huit mois d'arriérés de salaire des travailleurs du chemin de fer s'élève à combien de FCFA ?

Les huit mois d'arriérés de salaire ne font que 1 milliard 800 millions de FCFA. Dans un Etat comme le Mali, 1 milliard 800 millions de FCFA ou bien, il faut laisser 496 familles mourir. C'est l'Etat et le politique qui doivent décider cela.

La masse salariale d'un mois fait combien ?

La masse salariale d'un mois avoisine les 100 millions de FCFA.

Vous avez un message à lancer ?

Le message que j'ai à lancer à l'Etat, c'est de permettre aux cheminots de travailler dans leur propre vision qui est le schéma institutionnel et le schéma institutionnel n'est contre aucune activité ferroviaire nationale au contraire c'est des activités qui peuvent être des opérateurs mais pas des exploitants c'est pourquoi nous avons dit qu'il faut rapprocher



les experts ferroviaires pour qu'ils guident les pas des politiques dans la relance. Quand ils verront les experts ferroviaires, ils seront obligés de reprendre à zéro parce que le chemin

de fer, c'est des formules propres aux ferroviaires.

■ **Propos recueillis par
Aguibou Sogodogo**

Dialakorobougou, Cercle de Kati : L'ex ministre David Sagara éclaboussé dans un scandale foncier

David Sagara, ministre du Logement. La gestion de l'ancien ministre des Affaires foncières et des Domaines de l'Etat, David Sagara, militant du parti de la quenouille, aura été certes l'une des plus désastreuses du moment. La question du foncier est un domaine très sensible au Mali. Il faut des cadres intrinsèques, rompus et gavés à la tâche pour diriger un tel ministère. Le département ne doit plus être géré par des hommes politiques de professions libérales ou par des cadres de partis politiques pressés de remplir leur poche.

La gestion catastrophique de l'ancien ministre des Affaires foncières et des Domaines de l'Etat est évocatrice. Parmi ses victimes, les détenteurs des parcelles de Dialakorobougou attribuées en 1977 par le gouverneur Sory Ibrahima Sylla. Pour mettre à exécution son dessein, David Sagara signe un protocole d'un demi-hectare pour compenser l'agence immobilière «La Faya», chassée à Yirimadio (52 h, 14 ca). Sagara cautionne le mensonge en expropriant les parcelles attribuées et ordre a été donné pour démolir des maisons construites il y a 39 ans. Dans quel pays sommes-nous ? Quels genres d'hommes politiques avons-nous ?

Des hommes politiques de cette trame ne doivent plus avoir de militants pour leur formation politique. Ces hommes politiques parvenus au sommet de l'Etat bénéficient de la complicité de certains chefs de villages, de conseillers ou du maire pour agir. Toute la ceinture foncière du district de Bamako est transformée en titres fonciers.

C'est dans une atmosphère très tendue que le ministre Mohamed Ali Bathily a rencontré les ex-propriétaires des parcelles et les pro-



priétaires des maisons démolies par l'agence immobilière «La Faya». Dans un style qui lui sied bien, le ministre Bathily dira que l'heure de vérité est arrivée comme ce fut en 1991, où tout un régime a été balayé pour raison de non-respect de la loi. Il poursuit que l'indépendance de la justice veut dire juger avec la loi, par la loi.

Le Mali est l'objet d'une forte politisation de l'administration publique. L'octroi des titres fonciers est mauvais, leur mode d'attribution laisse à désirer : la corruption et l'achat de consciences sont les règles à savoir judicieusement exploiter. À en croire le ministre Bathily, ce scandale foncier commis par un ancien ministre à Dialakorobougou sera tiré au

clair.

Il connaîtra son épilogue. Une poursuite judiciaire sera ouverte contre les agents véreux des services des Domaines de Koulikoro qui ont osé délivrer un titre foncier à l'agence «La Faya» en 2014. La loi malienne dit que toute personne qui s'attaquera aux biens d'autrui sera sanctionnée et la loi vous oblige à vous prendre en main.

Pour conclure, le ministre Mohamed Ali exprimera que la France est passée par là par la prise de la Bastille en 1789. Aux prédateurs fonciers, dites-leur : «N'tè toro toun», masson (je n'accepterai plus de subir les ennuis).

■ **Safouné KOUMBA**

Conférence de presse de la coordination des syndicats de la police : Les syndicats exigent la justice pour Feu le commissaire Tounkara



Mardi, 24 septembre 2019, s'est tenu dans la salle de conférence de la Direction nationale de la police un point de presse animé par la coordination des syndicats de la police nationale, afin d'apporter non seulement des éclaircissements sur les conditions de la mort à Niono le jeudi, 19 septembre 2019, du commissaire Issiaka Tounkara mais aussi d'exiger justice à l'endroit des coupables et demander dédommagement pour les victimes. On se souvient comme si c'était hier de ce jeudi noir où le brave commissaire de Niono tombait, les armes à la main face à une population qu'il a vaillamment défendu durant toute sa carrière. L'homme aimait Niono, il est mort à Niono et pour Niono.

Un crime condamné certes par l'ensemble du corps de la police mais des actes vigoureux doivent être posés à la suite de cet assassinat :

Ladite conférence a été animée par le commissaire principal Abdramane Alassane, porte-parole de la coordination et plusieurs officiers et sous-officiers de la police nationale. Le commissaire principal Abdramane Alassane a, dans son intervention, rendu un hommage à la hauteur de qualité de service du regretté et salué un sens élevé de responsabilité dans sa fonction. Pour lui, c'est un patriote qui est

tombé sur le champ de l'honneur. À tour de rôle, les intervenants ont unanimement condamné le lynchage du commissaire avant de demander que toute la lumière soit faite autour de cet assassinat sauvage et barbare du commissaire. Les conférenciers ont révélé que les manifestants étaient armés et qu'ils ont défoncé la porte avant d'abattre le commissaire à l'aide d'un PM de type AK47.

Les raisons de la mort du jeune homme :

À la question de savoir quelles sont les circonstances de la mort du jeune homme qui serait à l'origine des hostilités, les conférenciers ont précisé que ce dernier a trouvé la mort en fuyant une patrouille de la police. Dans sa course, il a violemment percuté une charrette. L'agent qui a été à l'origine de l'accident a été écouté et des sanctions ont été prises en son contre. Pour la coordination, on ne peut en aucun cas imputer cet incident au commissaire pour demander son départ de Niono.

Le ministre n'est pas en faute :

Face à la presse, le syndicat a réitéré son soutien au ministre qui a été profondément atteint par ces tristes événements de Niono. Pour couper court aux rumeurs qui défraient la chronique, les conférenciers ont expliqué que le défunt Tounkara avait été rappelé à Bamako

pour une consultation et une enquête administrative. Après quoi, il devait regagner son poste à Niono. Chose qui n'a rien à voir avec les ragots selon lesquels la hiérarchie aurait renvoyé le commissaire à la tuerie à Niono. Pour les syndicats, si la hiérarchie doit relever des fonctionnaires en fonction des humeurs des uns et des autres, l'autorité de l'Etat n'aurait plus son sens.

Saccage de la radio Kayira par les forces de l'ordre ?

Sur ce point, les conférenciers ne sont pas passés par quatre chemins pour démonter une campagne d'intoxication ourdie par les mêmes acteurs qui ont appelé à un soulèvement qui a conduit à l'assassinat du commissaire divisionnaire. Les conférenciers affirment détenir des preuves qu'ils taisent en ce moment pour raison d'enquêtes.

Cependant, ils sont formels sur les identités des auteurs de ce complot. Ceux-ci rendront compte dans les jours à venir de leurs motivations réelles.

Une justice pour le commissaire Tounkara et la réhabilitation sans délai du commissariat : Les conférenciers demandent justice pour leur frère d'arme et le dédommagement des victimes. Ils exigent également la réhabilitation du commissariat. Enfin, ils projettent une grande marche silencieuse ce vendredi 27 septembre à partir de 8h sur le tronçon allant de la direction nationale de la police à la primature afin de dénoncer l'acharnement des populations contre la police qui ne fait que son travail de sécurisation des personnes et leurs biens.

La population doit adopter sa police :

Pour finir, la coordination a demandé le soutien de l'ensemble de la population malienne. Pour eux, ils sont de la population et retourneront à la population. Donc les appréhensions et hostilités n'ont pas lieu d'exister envers les policiers qui constituent des forces de l'ordre et de sécurité en symbiose avec la population.

■ Amadingué Sagara

Affaire dite “des avions cloués au sol” : Voici les faits, tous les faits, rien que les faits

Dans un communiqué en date du lundi 16 septembre, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, en charge du Pôle Economique et Financier de Bamako, lance un appel à témoin sur toutes les affaires en cours au niveau de son Parquet, notamment celle dite des « avions cloués au sol ». Pour permettre, dit-il, l'évolution rapide et efficiente des dites enquêtes, le Procureur de la République invite toutes personnes dépositaires d'informations et/ou de documents relatifs à ladite affaire, à bien vouloir les porter à sa connaissance et/ou à les mettre à sa disposition, y compris sous anonymat. En bon citoyen, dont la mission est

d'informer, le Quotidien des sans voix, pour aider le magistrat poursuivant à asseoir sa religion, rappelle un certain nombre d'informations, fruits de ses investigations, déjà sur la place publique (Médias, Internet, réseaux sociaux...). Il s'agit des faits, rien que des faits, mais de tous les faits.

Des faits suffisamment connus, seulement compilés. Parce que l'affaire dont il s'agit, celle que le Procureur appelle affaire dite « des avions cloués au sol » n'est pas nouvelle. Il faudrait toutefois recadrer l'appellation faite par le Procureur pour la rendre plus conforme aux faits, la réalité et la vérité. En effet, gardien de la loi et de l'ordre, le Procureur doit savoir que dans sa matière, les choses se doi-

vent d'être précises.

En effet, point ne s'agit d'avions cloués au sol, mais bien d'hélicoptères. Autant on ne peut prendre Jean pour Paul, autant on ne peut, même s'ils volent tous, devant un Tribunal, faire passer un hélicoptère pour un avion. Le terme « Aéronefs cloués » aurait pu passer, car avion et hélicoptère sont tous les deux des aéronefs. Mais, en droit pénal, la précision et la concision ne sont pas que de simples confort de procédure ni d'effets de manche d'avocats, elles ont leur pesant d'or. Ce, d'autant plus qu'à l'origine, l'expression ne souffre d'aucune ambiguïté. Le Président IBK a dit dans son Interview à Jeune Afrique exactement ceci : « nous avons acquis auprès de la France deux hélicoptères Puma qui sont cloués au sol faute de maintenance appropriée ».

Première partie : L'affaire dite des Pumas cloués au sol

La révélation du scandale des Puma n'est pas un scoop. La polémique sur l'opacité des conditions d'acquisition et des conditions d'en-



tretien qui les obligent à rester au sol n'est pas nouvelle.

Dans une tribune très documentée intitulée "malversations financières dans l'acquisition d'équipements militaires : comment la fraude est devenue monnaie courante dans le système IBK" publiée en avril 2018 par notre confrère "Le Républicain", notre compatriote Karim SYLLA avait déjà ouvert la brèche dans laquelle le Président du PARENA s'était engouffré (voir notre parution du mercredi 18 septembre).

1°) Comment en est-on arrivé là ?

Juillet 2013 : un vent de sable abîme cinq aéronefs français au nord du Mali : trois Pumas détruits, un Tigre et un PC-6 endommagés. Les trois Puma ont été littéralement couchés sur le flanc.

Décembre 2015 : un rapport de la Commission Défense de l'Assemblée nationale française en date du 9 décembre 2015 explique que selon les informations fournies par la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense (SIMMAD), trois hélicoptères Puma renversés suite à de violentes tempêtes de sable au Mali ont dû être reformés.

Mais avant, en octobre 2013 déjà, les réseaux relayaient une révélation faite par la "Lettre du continent" selon laquelle le Gouvernement serait en négociation avec le groupe EADS, depuis des semaines, pour l'acquisition de 6 Super Puma Eurocopter et 2 Airbus Military C295 afin d'équiper l'Armée malienne.

Y a-t-il une relation entre les Pumas réformés et les Pumas négociés pour l'armée malienne ? En tout cas, l'histoire dira plus tard que les Puma acquis par cette dernière étaient tous deux des occasions qui ne feront pas 18 mois de vol sans que cela ne soit précisé qu'il s'agissait de deux des trois Pumas endommagés par le vent de sable au Nord en 2013.

Août 2016 : notre confrère "L'Indépendant" indexe Karim KEITA comme étant chargé d'acheter les vecteurs aériens qui manquent tant au Mali, dans son combat, contre le terrorisme. Dans sa parution intitulé « Karim Keita en mission à Paris pour l'acquisition d'hélicoptère et d'avion de combat », "L'Indépendant" annonce : "le président de la Commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale, l'Honorable

Karim Keita (s'était rendu) en France et immédiatement après l'attaque de Nampala, le 19 juillet dernier. Dans le but, selon nos sources concordantes, de faire avancer les dossiers relatifs à l'acquisition d'hélicoptère et d'avion de combat notamment".

Démenti immédiat du député de la commune Il qui était à Bamako dans les colonnes d'un autre confrère "Le 22 Septembre" : « je suis député, je n'ai rien à avoir avec les achats d'avion. Ça se fait à un autre niveau qui ne m'intéresse pas. Cela ne relève pas de mes prérogatives. Je souhaite bien qu'on ait ces moyens de défense, le plus rapidement possible. Mais, comprenez que ce n'est pas à moi d'aller les chercher. Je suis élu à l'Assemblée nationale et je ne sortirai jamais de mon rôle de député qui consiste à examiner les lois et à contrôler l'action gouvernementale. Toutes mes actions s'inscrivent dans ce cadre ». Si ce n'est pas Karim comme on le voit, qui alors ?

2°) Qu'est-ce qu'on a réceptionné ?

Toujours est-il que quelqu'un a fait l'acquisition de ces Hélicoptères au nom du Mali et qu'Airbus a livré son premier hélicoptère H215 Super Puma à l'armée de l'Air malienne qui le réceptionnera officiellement, le 17 octobre 2016, lors d'une cérémonie à la Base aérienne 101 de Sénou.

En attendant l'acquisition du second, en 2017, dans quel état le premier Puma avait-il été reçu ?

Dans le quotidien national "L'Essor" du 19 octobre, expliquant cette acquisition qui est l'une des retombées de la mise en œuvre de la Loi d'orientation et de programmation militaire, le chef d'état-major de l'armée de l'Air, Souleymane BAMBA, indique : « cet hélicoptère permet de renforcer les capacités de l'Armée. Nous avons eu la chance d'avoir des programmes de formation pour les pilotes de Puma. Une première formation de 3 mois sur la conduite de l'hélico et un programme de 24 mois sur les aspects techniques. Les formations sont assurées par des professionnels français ».

Après deux ans de formation « sur les aspects techniques », comment nos Pumas peuvent-ils se retrouver cloués au sol « faute de maintenance appropriée » ? Où sont passés ceux qui ont bénéficié de ces 24 mois de formation

sur les aspects techniques ? La réponse se trouve à l'entame.

En effet, lors de la cérémonie de présentation du premier Puma, le lundi 17 octobre, en responsable rigoureux et consciencieux, le ministre MAIGA a effectué ensuite une visite de terrain pour s'imprégner des réalités de la Base. C'est dans ce cadre qu'il a été informé par le chef d'état-major des difficultés auxquelles le service est confronté, notamment l'entretien des avions, les infrastructures vieillissantes, le manque de personnel qualifié. Surpris par le constat, le ministre de la Défense et des anciens combattants, selon "L'Essor", relèvera que les investissements doivent être suivis impérativement de résultats. Car, pour Abdoulaye Idrissa MAIGA, si l'État injecte de l'argent, c'est pour des objectifs bien précis.

Sur-le-champ, il a instruit au chef d'état-major BAMBA de faire une proposition de projet global qui sera étudié. Cette proposition devrait prendre en compte toutes les préoccupations. Quelle a été la suite de cette instruction ? Le Gouvernement a-t-il pris en charge le budget demandé ? Comment ce budget a-t-il été géré ? Autant de questions sans réponse, sauf une seule : les Pumas sont cloués au sol.

3°) Liaisons opaques ?

Juillet 2017 : selon Bloomberg, la mine d'or de Koudiéra au Mali qui n'a jamais produit beaucoup d'or suscite des questions sur la curieuse participation d'Airbus. En effet, en 2012, la mine a attiré l'intérêt d'un curieux actionnaire : Airbus. Le fabricant d'avions a acheté sa participation en utilisant 15 millions d'euros d'un fonds interne, à travers une série d'entités dans les îles Vierges britanniques, le Luxembourg, la Suisse et l'Allemagne. L'incursion d'Airbus dans l'exploitation minière ne s'est pas bien passée, car la société a perdu presque tous ses investissements. Par contre, son activité principale a connu un succès, un premier contrat avec l'Armée malienne pour vendre deux hélicoptères d'occasion Super Puma. Airbus a livré les deux hélicoptères Super Puma à la fin de 2016 et au début de 2017.

Le Parquet financier de Paris poursuit Airbus dans un scandale de corruption impliquant l'homme d'affaires Aliou DIALLO pour "corruption d'agent public étranger", "abus de biens sociaux" et "blanchiment et trafic d'influence

international” concernant un investissement de 14 millions d’euros réalisé dans une mine d’or malienne.

Le milliardaire, qui a toujours clamé son innocence et n’avoir rien à voir avec l’achat d’avion, défie le Président IBK à la présidentielle. Il arrive 3e. Suite à ce nouveau rebondissement, comme Karim KEITA, Alou B. DIALLO clame aussi son innocence sans être contredit.

4°) Affaire Puma, deuxième scandale

Début octobre 2017 : le Gouvernement organise en grande pompe la cérémonie de réception du Super Puma de l’Armée de l’Air du Mali. Tout le monde était là : le Président IBK, les membres du Gouvernement et tout le gotha de l’Armée malienne. On en profite pour aligner les nouvelles acquisitions (les vecteurs aériens) dans le cadre de la Loi d’orientation et de programmation militaire.

Juin 2019 : le Président IBK, dans sa dernière interview dans le Journal Jeune Afrique datée du 30 juin 2019, confessait : « lorsque j’ai été élu pour mon premier mandat, en 2013, il n’y avait aucun appareil en état de voler. Depuis, nous avons acquis auprès de la France un transport de troupes Casa et deux hélicoptères Puma-lesquels, hélas, sont encore cloués au sol faute de maintenance appropriée ».

Juillet 2019 : Karim KEITA, Président de la Commission de la Défense nationale, de la Sécurité et de la Protection Civile, lors de la Conférence-débat pour la paix au Mali intitulée : “7 ans après SERVAL, où en sommes-nous ?” organisée par la Coordination des Élus Français d’Origine Malienne (CEFOM), s’est essayé à jeter la pierre au fournisseur AIRBUS des avions achetés d’occasion, tout en abondant dans le même sens que son pater de Chef suprême des armées : « les hélicoptères que nous avons achetés ne peuvent plus voler, ça marchait au début, mais vraisemblablement, on a un problème d’entretien depuis l’achat. Je me demande si on n’a pas été floués à l’achat ».

Juillet 2019 : Dans un article paru ce 25 juillet, dans le quotidien L’Indépendant, l’Ambassadeur de France au Mali, Joël MEYER, qui a fait des révélations sur l’affaire des deux hélicoptères Super Puma vendus par Airbus à l’armée malienne et « cloués au sol » avait mis à nu la filouterie dont a été victime le peuple malien,

à travers l’acquisition de cercueils volants pompeusement appelés SUPER PUMA : « avant de passer la commande, les acheteurs étaient bien conscients qu’il s’agissait d’hélicoptères d’occasion avec tous les risques que cela comporte, y compris celui lié à la maintenance ».

Août 2019 : Le Procureur du Pôle économique et financier du District de Bamako, lors de son point de presse du 22 août dernier, assurait : « (...) sans acharnement ni a priori, mais avec objectivité et détermination, nous envisageons d’ouvrir systématiquement des enquêtes sur tous les cas de corruption dont nous aurons connaissance par suite de plaintes, de dénonciations ou par d’autres voies. C’est déjà le cas, entre autres, de l’affaire dite « des avions cloués au sol » et de l’affaire dite « des ristournes de la confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton » révélées par la presse et sur une dénonciation anonyme ».

Septembre 2019 : Dans un entretien accordé à la Radio Adar de Gao, le Président du Mouvement Patriotique pour le Renouveau (MPR), le Dr Choguel Kokalla MAIGA, donne son opinion sur l’affaire des hélicoptères cloués au sol. Il dénonce les conditions catastrophiques d’acquisition d’appareils assimilables à des épaves entravant considérablement la capacité de projection des troupes avec son corollaire de victimes civiles qui se comptent à présent par centaines. Sans langue de bois, il affirme : « aujourd’hui, certains citoyens pensent que l’Opposition a abdicqué. Non ! Nous avons voulu simplement donner le temps pour que les citoyens constatent par eux-mêmes que rien n’a changé dans la gouvernance. C’est malheureusement le constat aujourd’hui. La population découvre avec stupéfaction que pendant que le pays est en guerre, 1300 milliards de FCFA sont sortis des caisses de l’État pour la mise en œuvre de la Loi d’Orientation et de programmation militaire, alors que la situation sécuritaire se dégrade de jour en jour. Sur six (06) avions commandés, 04 ont été réceptionnés et personne ne sait où est parti l’argent destiné à l’achat des deux autres avions. Les 04 avions réceptionnés ne sont pas non plus fonctionnels pour le combat. Les hélicoptères achetés sont cloués au sol. Les militaires au front manquent de munitions. Quand certaines localités sont attaquées, les militaires ne peuvent intervenir en urgence par manque

de carburant. Voilà les pratiques que nous souhaiterions changer à la suite d’un Accord Politique. Le pouvoir n’a pas accepté. Alors, nous avons refusé de signer l’Accord ».

Septembre 2019 : Lors du point de Presse qu’il a animé, le mardi 3 septembre 2019, à la Maison de la presse, l’Honorable Soumaila CISSE, Président de l’URD, Chef de file de l’Opposition, avait fait part de son indignation et annoncé : « (...) nous avons saisi l’Assemblée nationale d’une demande formelle à la date du 26 août 2019 afin qu’elle procède à toutes les investigations nécessaires et urgentes pour répondre aux questions suivantes et éventuellement à d’autres : qui sont les responsables de ces tragédies ? Qui a choisi et commandé les hélicoptères ? Qui a ordonné les achats et à quel coût ? Qui a procédé aux règlements et de quelle manière ? Comment se sont opérées les transactions ? Pourquoi les hélicoptères Puma sont-ils cloués au sol ? Pourquoi les avions super Tucanos livrés n’ont-ils pas les équipements de combat appropriés ? Pourquoi deux avions Super Tucanos n’ont-ils jamais été livrés ? »

Septembre 2019 : Le 16 septembre 2019, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako lançait un Appel à témoins : « le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, en charge du Pôle Economique et Financier de Bamako, rappelle à l’opinion publique nationale et internationale que des enquêtes sont en cours au niveau de son Parquet sur l’affaire dite « des avions cloués au sol ». Pour permettre l’évolution rapide et efficiente desdites enquêtes, le Procureur de la République « invite toutes personnes dépositaires d’informations et/ou de documents relatifs à ladite affaire, à bien vouloir les porter à sa connaissance et/ou à les mettre à sa disposition, y compris sous anonymat.

La même demande est formulée concernant toutes les autres enquêtes en cours au niveau du Pôle Economique et Financier de Bamako. Le Procureur de la République sait compter sur l’esprit de patriotisme et la soif de justice des uns et des autres, pour une lutte responsable et efficace contre la corruption ».

À SUIVRE

■ **PAR BERTIN DAKOUO**

Du DNI au DNI en passant par le DPI : Petite histoire d'un Dialogue de sourds



Inclusif, oui. Mais, national, politique ou national ? Voyons d'abord d'où il vient ce Dialogue.

L'histoire de ce Dialogue est celle d'un malentendu entre deux parties sourdes. D'un côté, IBK qui n'entend que la Communauté internationale notamment à propos de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation et la révision de la Constitution). De l'autre, des patriotes obnubilés par les cris de détresse des maliens et le souci de sortir le pays de l'ornière. La fin du parcours en queue de poisson était prévisible. Même si l'opposition a tablé sur un toujours possible acquis de conscience de Sebenikoro. Ils y ont cru jusqu'au bout.

Mais, ce qui devait arriver vient d'arriver : l'opposition est descendue de la Sotrama. IBK les a laissés à la plaque. Mais quand est ce que le voyage, sur deux longueurs d'onde différentes, a-t-il commencé ?

Tout est parti après les Présidentielles de 2018 où l'opposition n'a pas voulu reconnaître IBK comme résident élu : les fraudes étaient flagrantes. Mais, au service des maîtres de la Communauté internationale, IBK est couvert : pour appliquer l'Accord d'Alger par un réfé-

rendum, pour changer la Constitution (L'Accord en l'état est incompatible avec notre Constitution 1992 en l'état).

Toute fois, le soutien des maîtres du monde est une chose, mais ne pas jouir de la reconnaissance de l'opposition républicaine et démocratique en est une autre. IBK a été obligé de passer par la violence aveugle pour s'imposer. Mais l'opposition ne cédait pas face à



l'intimidation et à l'arbitraire. Au passage, l'Histoire a documenté ses abus au jour le jour. Et le jour où ils auront fini de presser le citron, ils le mettront face à ses faits.

Face à la situation de blocage, IBK a, par une ruse aux ficelles grossières, déclaré qu'il avait la main tendue. Mais, on ne voyait qu'un poing fermé prêt à cogner. Il a fini par recourir à son téléphone pour émettre des appels. Suivis, plus tard, d'interminables et sélectives rencontres.

L'opposition a continué à résister à ses mirages de concertation sans faiblir et sans relâche. Mettant ainsi le régime sur la fournaise. Mais, vu l'état du pays, le FSD (opposition) a fini par «avoir pitié du Mali» et ses dirigeants ont décidé de prendre langue avec IBK pour trouver un terrain d'entente et sortir le pays de la dangereuse ornière.

C'est le FSD qui propose un dialogue

C'est donc l'opposition, qui va proposer l'idée d'un Dialogue national inclusif. IBK a vu dans cette approche du FSD une opportunité pour arriver à ses fins et rouler l'opposition dans la farine. Il a donc ouvert les bras. Avec une arrière-pensée bien précise : « l'opposition sera obligée de me reconnaître en tant que président de la République. Je la roulerai dans la farine le moment venu », a-t-il dû penser. C'est donc l'opposition qui a eu l'idée du Dialogue, qui l'a initié et qui a fait la proposition écrite du « Dialogue national inclusif » avec,

en sus, un document global savamment rédigé et qui prenait en compte tous les aspects d'un échange fondateur. C'est donc un document complet qu'elle a remis à IBK.

Entre temps, elle a reconnu évidemment l'homme de Sebenikoro comme Président de la République. Il le fallait pour dialoguer : IBK venait d'avoir le beurre. Restait maintenant l'argent du beurre : dégoûter le FSD et lui laisser l'initiative de descendre du bus du dialogue. C'est tout ce que le locataire de Koulouba recherchait : avoir la reconnaissance et retirer sa main. Laisser les opposants sur le carreau en ayant tout perdu. L'opposition était faite comme un rat : elle ne pouvait plus revenir en arrière pour clamer encore qu'elle ne reconnaissait pas encore l'élection de IBK comme président de la République.

Pour revenir en arrière, une fois que IBK a le texte du Dialogue national inclusif en main et en tant que Président de la République, il le balance avec dédain dans la poubelle. Et il sort de sa poche un autre jeu de carte pour continuer la partie : le DPI (Dialogue politique inclusif). Ce DPI est un vrai Canada Dry : la couleur d'un dialogue, le goût d'un dialogue mais pas du tout un dialogue.

Dans la foulée, et cerise sur le gâteau, il sort un Accord politique de sa manche, appâte les



opportunistes invétérés et débauche même une demi-poignée de « petits messieurs » de l'opposition. IBK est très content de lui-même. L'opposition elle, les yeux rivés sur les misères des populations, tente toujours de raisonner le méprisant qui ne connaît que les rapports de force. En vain. Embarquée en cinquième roue du carrosse, pour mieux couper l'herbe sous les pieds de l'opposition, la Société civile

va opter pour un Dialogue national inclusif. Le Premier Ministre feint de l'adopter et tout le monde est bluffé : désormais, c'est DNI qu'on voit écrit partout. Le DPI est-il mort ? Mais, est-ce que le DNI a vraiment enterré le DPI ? Ou est-ce qu'un autre sigle va remplacer les deux ? Quel est l'avenir du Dialogue ? À suivre.

■ Amadou TALL



L'urgence pour le Mali : L'opinion de Souleymane Koné

Le Mali est-il en chute libre ? Ce jeudi, 19 septembre 2019, à trois jours de l'anniversaire de l'indépendance nationale, Tombouctou et Niono donnent deux alertes de plus au tsunami social que tout le monde doute.

Alexis de Tocqueville disait qu'en politique, ce qu'il y a de plus difficile à apprécier et comprendre, c'est ce qui se passe sous nos yeux. Il faut en convenir. En on observe le comportement des acteurs politiques et sociaux, au premier chef, ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, la lucidité devant la situation nationale et l'intelligence dans les solutions proposées ne sont pas de mises.

A vue d'œil, le pays tombe en lambeaux, on y assiste à l'agonie lente, secrète de notre nation. Pendant ce temps, le pouvoir fait du dialogue national, une stratégie de légitimation, voire de survie politique. Et pourtant pour tout esprit délivré de l'ivresse du pouvoir, il paraît évident que ce dialogue est le seul cadre de nouvelles constructions politiques et sociales possibles, au regard de l'épuisement de tous les mécanismes de médiation sociale.

Chacun sait que les points d'ancrages traditionnels, les légitimités traditionnelles ou institutionnelles se désacralisent et s'affaiblissent dans l'estime d'une société qui peine à se donner un repère alternatif.

Cette mutation perceptible à tout le niveau s'appelle le chaos. De ce chaos le pouvoir IBK pense pouvoir tirer bénéfice politique et cure de jouvence. Il crée et entretient de nouvelles rivalités, redynamise de vieux antagonismes alors même qu'il a totalement épuisé tous les mécanismes de médiation sociale.

Par sa façon de faire, le pouvoir IBK est devenu un danger à la santé mentale, voire la santé tout court des Maliens. Globalement, il a initié le temps des grandes déchirures, la culture de la clanisation et la tribalisation du pays et du débat politique, la catégorisation des citoyens. Il a fini de ruiner la légitimité, la crédibilité et même la créativité de toutes les femmes et tous les hommes, les acteurs et les collectifs qui ont pour certains de bonne foi voulu servir la nation à ses côtés.

Les leaders religieux, les communicateurs tra-

ditionnels, même la distribution de l'argent public pour réduire des secteurs rétifs ne semblent plus avoir d'impact sur le règlement de la crise politique et sociale. L'exemple de la crise des routes a permis au pouvoir pris au dépourvu d'initier la politique des « Protocoles d'Entente », qui visiblement court-circuite littéralement toutes les institutions, tous les élus (députés, maires) des localités concernées.

A croire aux déclarations du député de Niono l'honorable Amadou Raba Doumbia, le Ministre de la Sécurité intérieure et de la Protection civile est devenu un facteur de l'instabilité dans le pays. Il est accusé de mettre sous le boisseau toutes les informations sensibles portant sur la sécurité nationale qui proviennent du pays réel. De la justice avec l'affaire Bakary Togola, on retient certes une réalité judiciaire, mais le fond est fortement teinté de coloration politique. Une affaire dans laquelle on veut faire payer par un seul homme tous les crimes économiques du régime IBK... Alors il est livré par la clameur publique au bûcher, la chasse aux sorcières devrait se limiter à l'emprisonnement de celui qui a incarné le visage le plus hideux et le plus arrogant du Pouvoir IBK pour la survie du système.

Aujourd'hui des gouverneurs, sous la poussée violente des populations, prêtent serment dans les nouvelles régions sans infrastruc-

tures appropriées. Dans le conflit entre des éléments de la plateforme, il a fallu l'ancien président de la Mauritanie pour obtenir un cessez-le-feu, au nez et à la barbe de l'Etat du Mali resté inactif, dans le seul intérêt de l'investiture du nouveau président de ce pays.

On le voit, le Pouvoir IBK s'est suffisamment employé à retourner les acteurs politiques et sociaux les uns contre les autres, faire implorer d'autres et enfin de compte créer le vide dans la direction nationale du pays. Résultat, le pays tourne à vide.

Tous ceux qui veulent entretenir ce statu quo du chaos et/ou se faire prévaloir professent le « tous pourris » de la classe politiques et de tous les collectifs citoyens, oubliant que dans aucune société, tout ne se vaut. Continuer à véhiculer l'idée « tous les mêmes, tous pourris », relève non seulement du nihilisme, mais d'un désespoir destructeur, parce que ce faisant on empêche tout élan de rassemblement pour sauver notre pays.

A propos de rassemblement, notre plus grand problème est que les gens veulent être plus importants dans la société, plutôt qu'être utile pour le pays. Le temps est venu pour les leaders d'opinion, les porteurs de voix de se considérer plus utiles pour le Mali, cela réduirait les conflits de leadership paralysant.

L'urgence est de doter le pays d'une direction nationale crédible, il est temps de donner un Président au Mali. C'est la seule voie pour sauver notre pays.

Souleymane Koné
Ancien Ambassadeur



Mise en œuvre de l'accord d'Alger : La CNDDR en cheville ouvrière

Après la signature de l'accord de paix conclu en 2015 entre le gouvernement et les groupes armés, il était impérieux d'aller vers sa mise en œuvre. La création de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et de réinsertion (CNDDR), procède de la volonté du gouvernement du Mali de résoudre durablement la crise sécuritaire qui frappe notre pays depuis 2012. A deux ans et demi de fonctionnement, la CNDDR présente un bilan satisfaisant.

L'Accord d'Alger dans ses dispositions comporte 4 volets relatifs : aux questions Politiques et Institutionnelles, aux questions de Défense et de Sécurité, aux questions de Développement socio-économique et Culturel, aux questions de Réconciliation, Justice et Questions Humanitaires.

Le volet relatif aux questions de Défense et de Sécurité, prévoit la mise en place d'une Commission Nationale de Désarmement-Démobilisation et Réinsertion (CNDDR) qui procédera au désarmement, démobilisation et à la réinsertion socio-économique des ex-combattants.

La commission nationale DDR qui a été créée par le Décret n°0894/P-RM du 31 décembre 2015, comprenant des représentants du gouvernement et des mouvements signataires de l'accord a commencé à fonctionner à partir de la nomination de son Président intervenu en décembre 2016 et à la désignation de ses membres, au courant du premier trimestre 2017.

Les premières activités de la CNDDR ont consisté à mettre en place ses différentes structures, notamment les commissions de travail et les antennes régionales à Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Taoudéni et Mopti. Il a également procédé à la formation de ses membres et de son personnel d'appui, aux normes nationales et internationales qui régissent le DDR.



Photo d'archives

Conformément aux missions qui lui sont dévolues, à savoir procéder au cantonnement, au recensement, au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des ex-combattants, la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et de Réinsertion (CNDDR), dirigée par Zahabi Ould Sidi Mohamed a procédé du mois de mars 2018 au mois de juillet 2019 à une vaste opération de recensement des ex-combattants à l'issue de laquelle 74918 ex combattants ont été recensés.

Parmi ces éléments recensés on distingue ceux qui portent des armes et ceux qui ne détiennent que des munitions. Seulement ceux qui détiennent des armes sont considérés comme éligibles au DD et à la réinsertion socio-économique.

En plus de cette opération la CNDDR a procédé au screening des éléments du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) de Gao, Tombouctou et Kidal.

A travers le DDR accéléré, le screening a concerné 1800 éléments issus des mouvements armés (Plateforme, CMA et mouvements de l'inclusivité). Parmi ces éléments, 1005 déclarés aptes ont été formés et mis à la disposition des Forces Armées Maliennes (FAMA) pour constituer l'embryon de la nouvelle armée constituée.

La cérémonie de sortie de ces éléments a eu

lieu le 02 Septembre 2019 à Bapho (Ségou). Ce contingent est formé d'Officiers, de Sous-officiers et des Hommes de rang. Conformément à son plan d'action la CNDDR compte procéder au rattrapage des éléments des MOC de GAO et Tombouctou, qui va concerner à peu près 350 éléments et déclencher le processus du DDR général qui va concerner des éléments éligibles au DDR et à la réinsertion socio-économique estimés à 40000 ex-combattants.

Toutes ces opérations qui se sont déroulées non sans difficultés, ont permis en plus d'autres actions de sensibilisation d'instaurer un climat de confiance entre les parties signataires et non signataires de l'accord.

Au regard des résultats obtenus par la CNDDR lors de ses différentes opérations, l'espoir reste permis en raison des actions conjuguées des différentes structures chargées de la mise en œuvre de l'Accord, à savoir le Ministre de la Cohésion Sociale de la Paix et de la Réconciliation Nationale, le Haut Représentant du Président de la République chargé de la mise en œuvre de l'accord, la CNDDR, la Commission d'Intégration, la CNRSS, la CMA, la Plateforme et les Mouvements de l'Inclusivité.

■ Amadou Sidibé

Le ministre Amadou Koïta rend hommage aux 22 victimes de l'accident de 2006 : « Nos camarades sont partis pour le Mali »

Le lundi 23 septembre 2019, au cimetière d'Hamdallaye de Bamako, le ministre des Maliens de l'extérieur, Amadou Koïta, président du Parti socialiste (PS Yéléen Coura) a rendu hommage aux victimes de l'accident de la route survenu le 23 septembre 2006 sur la route Gao-Bamako. Au total, 22 jeunes du Mouvement citoyen quittant les cérémonies de la célébration du 46ème anniversaire de l'indépendance du Mali et de l'inauguration du pont de Wabaria de Gao ont péri dans un drame survenu à 10 kilomètres de San (région de Ségou). Ainsi, pour respecter la tradition, le ministre Amadou Koïta qui était l'un des leaders incontournables du Mouvement citoyen à l'époque, a tenu à se recueillir sur les tombes de ses anciens collègues. « Un accident causa la mort de 22 de nos camarades, il est donc de notre devoir patriotique, chaque année, de venir leur rendre un vibrant hommage. Nos camarades sont partis pour le Mali, c'est à cause de cet engagement patriotique qu'ils sont allés jusqu'au sacrifice ultime », a déclaré Amadou Koïta.

« **Toute âme gouter la mort** », dit l'adage. 23 septembre 2006-23 septembre 2019, il y a 13 ans, 22 jeunes du Mouvement Citoyen ont

péri dans un grave accident de la route. Et chaque année, devoir de mémoire oblige, Amadou Koïta et ses collègues se souviennent d'eux et se recueillent sur les tombes de leurs anciens camarades. Pour respecter cette tradition, les membres du parti socialiste PS Yéléen Coura avec à leur tête, Amadou Koïta, ont rendu un vibrant hommage à leurs camarades, le 23 septembre dernier au cimetière d'Hamdallaye de Bamako.

Après l'introduction de Alassane Samaké, secrétaire général du Mouvement citoyen de l'époque et les bénédictions de l'imam Sylla, le ministre Amadou Koïta a prié pour le repos de l'âme des disparus. « **C'est devenu une tradition pour nous, chaque 23 septembre, nous nous retrouvons au cimetière d'Hamdallaye pour nous incliner devant la mémoire de nos camarades tombés le 23 septembre 2006. Nos camarades étaient allés à Gao aux côtés du président de l'époque, le général Amadou Toumani Touré, et la jeunesse patriotique de Gao pour célébrer le Mali, la souveraineté du Mali, pour célébrer la dignité et l'honneur du Mali, puisqu'ils étaient allés commémorer le 46ème anniversaire de l'accès-**

sion de notre pays à la souveraineté nationale. C'est de retour de cet engagement patriotique que leur car a été victime d'un accident qui causa la mort de 22 de nos camarades et 5 blessés. Les 5 blessés se portent bien aujourd'hui. Nos camarades sont partis pour le Mali, et c'est à cause de cet engagement patriotique qu'ils sont allés jusqu'au sacrifice ultime. Il est donc de notre devoir patriotique, chaque année, de venir leur rendre un vibrant hommage. Puisse leur âme reposer dans la paix éternelle. Nous prions le tout puissant de nous donner longue vie pour que chaque année, nous puissions leur rendre hommage », a souligné le ministre Amadou Koïta.

Avant d'ajouter que sur les 22 morts, 17 étaient des jeunes diplômés. En outre, il dira que le Mali a besoin aujourd'hui de bénédiction, les Maliens ont besoin aujourd'hui de se retrouver, de réconciliation, les Maliens ont besoin aujourd'hui de fraternité, de vivre ensemble. Il a prié pour la paix, pour la cohésion, pour l'unité, pour les plus hautes autorités du pays, le président Ibrahim Boubacar Keïta, le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement et l'ensemble du peuple malien pour que la nation malienne se retrouve. Enfin, le président du PS Yéléen Coura a présenté ses condoléances aux membres de la famille des défunts qui ont pris part à la cérémonie d'hommage.

■ Aguibou Sogodogo



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Bamako : Les Dourouni, transport en voie de disparition



Le Dourouni fut dans le temps le premier moyen de transport urbain à Bamako. Aujourd'hui, il a tendance à disparaître de la capitale malienne, laissant place à la Sotrama dont la survie est aussi menacée.

Les bousculades, querelles, l'accès difficile des passagers pour rallier certains quartiers de la ville de Bamako sont, entre autres, des images peu reluisantes auxquelles on assiste, chaque jour, devant les places de certains moyens de transport urbain dans la capitale malienne.

Samedi 21 septembre, Bamako, 10h : un soleil des plus cléments trône dans le ciel. La place des Dourouni, à proximité de la Maison des Anciens combattants, en plein cœur de la capitale malienne est noire de monde et plongée dans un brouillamini terrible.

Faibles bourses

Ici, c'est la principale gare des Dourouni. Ce véhicule de transport de marque Peugeot doit

son nom au fait que, dans le temps, on l'empruntait à 25 F CFA ou « Dourou » en Bamankankan. Une somme à la portée des faibles bourses. Malgré sa rareté dans la « cité des trois caïmans », tous les jours, les passagers se bousculent autour de ce véhicule pour pouvoir rallier certains quartiers de la ville comme Badialan, Sougounikoura, sur la rive gauche de la capitale.

Ce véhicule, qui n'est pas sorti victorieux de sa confrontation avec la Sotrama, se caractérise à l'intérieur par sa couleur verte et son coffre semi rond avec une fabrication artisanale de 16 places.

Usagers nostalgiques

Baye Boubacar Sacko, ancien maire adjoint de la Commune 2 du district de Bamako, était un fidèle usager ce moyen de transport. « Dans les années 1958, se souvient-il, les dirigeants ont pensé que Bamako était en train de devenir une ville et qu'il fallait penser à une alternative pour desservir les différents quartiers ». Puis, le premier syndicat de transport-urbain a été

mis en place par les chauffeurs de Dourouni dans la capitale malienne.

Détrôné par la Sotrama

Ce moyen de transport a tendance à disparaître au profit des Sotrama ou minicars et autres. « Finalement si nous continuons dans ce sens, la Sotrama va remplacer définitivement les Dourouni. Les autorités maliennes en charge des transports doivent savoir que le transport Dourouni fait partie de l'histoire du Mali », alerte Papa Diallo, transporteur et syndicaliste à Badialan.

Le Dourouni est devenu rare sur les principales artères de Bamako à cause de la fermeture de sa maison de fabrication, précise Gaoussou Diaby, un autre chauffeur. Pourtant, certains usagers continuent toujours à emprunter ce véhicule, parce que moins cher par rapport aux autres. Ce n'est pas Kadiatou Traoré, résidant à Badialan, qui l'emprunte depuis 12 ans, qui dira le contraire.

Master Soumy répond au SMS d'IBK : « Ce message tombé dans mon téléphone relève d'une communication populiste »

A l'occasion de la fête du 59^{ème} anniversaire de l'indépendance du Mali, beaucoup de Maliens ont reçu un SMS venant des services téléphoniques orange et Malitel au nom du président de la République. Après avoir reçu ce message, l'artiste rappeur Ismaila Doucouré alias Master Soumy a réagi sur sa page Facebook. Il a craché ses quatre vérités au président IBK.

Comme beaucoup d'autres Maliens, l'artiste rappeur Master Soumy n'a pas apprécié le message envoyé par Orange et Malitel au nom d'IBK. Sa réponse a été sèche, mais pleine de leçons. L'artiste a, dans sa réaction, clairement dit qu'il parle, pendant six ans, à celui qui lui a envoyé le message de bonne fête, le président IBK. Il déplore ne pas être écouté pendant tous ces six ans. « **Et pourtant ça fait six ans que je lui parle ! A-t-il une fois écouté et apporté des solutions pérennes et efficaces à nos problèmes ?** », s'interroge l'artiste international. Master Soumy lance des piques au président de la République du Mali : « **J'ai consacré mon week-end à des choses sérieuses, donc je n'avais pas de temps pour ces incantations !** ». Il estime qu'IBK, au lieu d'envoyer ce message, devrait penser à résoudre les problèmes des Maliens. « **Monsieur le président, ce type de message doit toujours couronner un succès, une réussite, un travail bien fait et non un échec et une incapacité notoire** », a-t-il dit haut ce que bon nombre de Maliens pensent tout bas.

Le Mali d'IBK, différent du Mali réel !

À lire la réaction de Master Soumy, le Mali du président de la République est différent de celui de la population lambda. « **Monsieur le président ça va peut-être bien chez vous et même très bien ! Dans votre Mali, je veux dire de Koulouba à l'aéroport de Sénou faisant escale à Sebenicôro** », a-t-

il écrit. Il ajoute que « le Mali réel », celui des victimes de l'insécurité grandissante, de la corruption, du népotisme... souffre énormément. Sans hypocrisie, l'artiste rappeur pointe du doigt les maux auxquels le Mali de Modibo Keita est confronté sous IBK. « **Ce Mali est tombé très bas malgré que ça va chez vous ; ce Mali gangrené par une corruption endémique malgré que ça va chez vous ; ce Mali bafoué, piétiné et insulté quotidiennement par des groupes armés séparatistes malgré que ça va chez vous ; ce Mali avec une sécurité sponsorisée, un pays sous tutelle malgré que ça va chez vous ; ce Mali où l'argent destiné aux équipements militaires est détourné pendant la guerre et pendant la guerre des hélicoptères achetés avec l'argent du contribuable malien sont cloués au sol**

malgré que ça va chez vous ; ce Mali avec plus de dix mines d'or, mais qui reste un éternel assisté évoluant dans une mendicité continue malgré que ça va chez vous ; ce Mali dont la place qu'il occupe dans l'espace UEMOA est constamment vantée par votre gouvernance est incapable de soigner le Malien, de lui donner une école digne de ce nom et aussi mettre fin aux délestages et aux coupures intempestives d'eau et d'électricité malgré que ça va chez vous ; ce Mali dont les fils périssent dans les prisons mauritaniennes et algériennes », a-t-il fait savoir au président IBK.

L'artiste rappeur trouve que le chef de l'État devait chercher à satisfaire le peuple malien en travaillant, au lieu de se donner à une communication inutile. « **Monsieur, les Maliens ont-ils demandé des messages ? Je dirai non, le Malien a juste besoin d'être protégé, soigné et sécurisé** », martèle-t-il avant d'ajouter : « **Monsieur, je vous conseille de vous mettre au travail, car ce message tombé dans mon téléphone relève d'une communication populiste** ».

■ Boureima Guindo



Vie des stars : L'artiste congolais Koffi Olomidé interpellé et auditionné

La star de la musique congolaise Koffi Olomidé a comparu le mercredi, 25 septembre 2019, à Kinshasa devant la Commission nationale de censure des chansons et des spectacles de la République démocratique du Congo qui a interdit la diffusion de plusieurs de ses chansons, selon l'Agence France Presse (AFP).

Huit des chansons du nouvel album du chanteur congolais Koffi Olomide ont été censurées par la commission ad-hoc, décision mal digérée par le grand Mopao qui demande aux autorités de lutter contre les «abus de pouvoir». M. Olomidé a été entendu par deux responsables de cette commission lors d'une instruction dans les locaux du ministère de la Justice. "On ne l'a pas entendu sur procès-verbal parce qu'il est malade mais il va revenir pour comparaître de nouveau", a déclaré à l'AFP Didier Kelekelo, Directeur de la commission de censure.

"En principe il devrait déposer les supports de



ses chansons incriminées pour validation, ce qu'il n'a pas fait. Il fallait un mandat d'amener pour le contraindre de répondre aux faits qui lui sont reprochés", a ajouté M. Kelekelo à l'issue de l'entretien avec M. Olomide.

Accompagné de son avocat, celui qui est devenu le pape de la rumba congolaise depuis la mort de Papa Wemba en 2016 est sorti du ministère en homme libre, sans faire de commentaire.

Le vendredi 13 septembre 2019, huit chansons de Koffi Olomide ont été interdites de "diffusion" et de "présentation au public", d'après une lettre de la Commission nationale de cen-

sure des chansons et des spectacles, adressée aux chaînes de télévision et aux stations de radio, datée du 13 septembre.

Cette commission reproche à l'artiste de ne pas avoir répondu à ses "invitations".

"Cette attitude démontre un manque de considération et de civisme de la part de l'artiste qui paraît être récidiviste dans ce genre de comportement", selon le texte.

Tous les musiciens congolais doivent solliciter "une autorisation préalable et écrite" de la commission avant la diffusion de leurs œuvres.

An advertisement for Planet Ananas beverage. It features three bottles of the drink: a large one, a medium one, and a small one, all with yellow liquid and labels that say 'PLANET Ananas'. The background is a bright orange with a splash of water. In the top right corner is the Planet logo, which is a stylized globe with the word 'PLANET' in a red banner across it. Below the logo, the text reads 'A base d'eau Supermont et de sucre Naturel' in a white, handwritten-style font.

Plan anti SONKO : Synergie Républicaine théorise le bannissement des radiés de la Fonction publique



Même s'il n'a pas remporté la dernière présidentielle de février 2019, la candidature de Ousmane Sonko est jugée problématique pour Synergie républicaine. Ce parti membre de la mouvance présidentielle trouve paradoxal que l'on permette, par le truchement de la politique, à un fonctionnaire radié pour faute grave ou faute lourde de se présenter à une élection présidentielle et en cas de victoire d'être le patron de la fonction publique du Sénégal.

«**La loi ne devra plus permettre à un fonctionnaire radié pour faute grave ou faute lourde commise en parfaite connaissance de cause de se présenter à une élection présidentielle**». Telle est la proposition de Synergie républicaine, parti membre de la mouvance présidentielle demandant aux députés de légiférer. En effet, Synergie républicaine dit constater pour s'en inquiéter qu'il est paradoxal que l'on permette, par le truchement de la politique à un fonctionnaire radié pour faute grave ou faute lourde de se présenter à une élection présidentielle et en cas de victoire d'être le patron de la fonction publique du Sénégal. En d'autres termes, expliquent Moha-

med Moustapha Diagne et ses partisans, «si Sonko avait gagné le 24 février dernier, un radié de cette même fonction publique en deviendrait le patron.» Ce parti rappelle que la loi n°61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires dispose en son article 14 : «**Indépendamment des règles instituées dans le code pénal en matière de secret professionnel, tout fonctionnaire est lié par l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les documents, les faits et informations dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions : Tout détournement, toute communication contraire aux règlements, de pièces ou documents de service à des tiers, sont formellement interdits.**»

C'est dire que «**Sonko Président, nous aurions élu un citoyen pénalement et disciplinairement coupable de faits punis par la Loi et les règlements**». Pourtant, poursuit Synergie républicaine, «en matière d'éligibilité, le code électoral est très exigeant sur les aspects moraux attachés aux différents candidats. Et l'on peut se

poser la question suivante : **où se trouve la morale, l'éthique et la déontologie d'un candidat à la magistrature suprême, qui pour des intérêts personnels n'a pas hésité à rompre l'engagement qui le lie à son employeur, l'Etat, pour utiliser des secrets professionnels aux fins de promotion de son parti ?**»

Mohamed Moustapha Diagne et ses partisans de se poser toujours cette question : «**Alors doit-on permettre à un agent de l'Etat qui a discrédité les institutions, tenté de saborder l'administration, diffusé de fausses nouvelles entamant la crédibilité des services de l'Etat, d'accéder à la dignité de président de la République, la plus haute fonction garante de toutes les institutions? Non évidemment.**» En conséquence Synergie républicaine demande à l'Assemblée nationale de légiférer «pour éviter que le pouvoir ne tombe entre les mains d'agents de l'Etat véreux qui n'hésiteront pas à exposer dangereusement notre pays.»

Malgré un appel à la "trêve": Le président haïtien ne parvient pas à calmer la rue

A lors qu'Haïti s'enfonce dans la crise politique, le président Jovenel Moïse a rompu son silence pour demander une "trêve" à la population. Pas de quoi calmer la rue où de nouvelles manifestations ont pris place mercredi.

En pleine crise politique et après des semaines de silence, il s'est enfin exprimé. Resté muet lors de la pénurie de carburants qui a paralysé Haïti entre mi-août et début septembre, le président Jovenel Moïse a appelé à la "trêve" dans un message enregistré d'une quinzaine de minutes diffusé sur la télévision d'État, mercredi à 2h du matin (8h en France).

"Je vous demande une trêve historique pour entamer les réformes institutionnelles sociales et économiques indispensables au développement national", a déclaré le président haïtien, qui a annulé son déplacement à l'Assemblée des Nations unies de New York.

Si dans son discours Jovenel Moïse a adressé ses sympathies aux victimes des actes de violence de ces derniers jours, il n'a cependant pas annoncé de mesures concrètes permettant de calmer la colère de la rue. Quelques heures après la diffusion de ce message, des groupes de jeunes ont gagné les rues de la ca-

pitale, dressant des barricades sur les principaux axes, ont constaté des journalistes de l'AFP.

"Il n'est pas notre président"

"Il veut une trêve ? Moi je veux manger ! Il n'est pas notre président, il doit quitter le pouvoir", a réagi à Port-au-Prince mercredi un manifestant au visage masqué. "On ne quittera pas la rue tant qu'il sera là et on va tout casser s'il ne part pas", a-t-il ajouté en montrant les deux pierres dans ses mains.

Dans différents quartiers de la capitale, forces de l'ordre et manifestants se sont affrontés mercredi en échangeant grenades lacrymogènes et jets de pierre. Des manifestations de colère ont aussi été enregistrées dans les principales villes de province, selon les médias locaux.

Jovenel Moïse n'a pas non plus évoqué le chaos qui a régné au sein du Parlement lundi. Un sénateur a ouvert le feu avec son arme de poing pour disperser des manifestants présents dans la cour du Parlement, alors que devait se tenir la séance de ratification de la politique générale du Premier ministre nommé

mi-juillet.

Un photographe de l'agence Associated Press (AP) et un agent de sécurité ont été légèrement blessés par ces tirs. L'élus en étant à l'origine, membre du parti au pouvoir, n'a pas été interpellé ou questionné par la police.

Mobilisation nationale vendredi

Mardi, avant la diffusion du message présidentiel, l'opposition avait déjà appelé à une nouvelle journée de manifestation nationale pour vendredi.

"La violence ne peut pas faire partie du jeu démocratique mais cette population en a marre : il n'y a pas de pansements à l'hôpital de Port-au-Prince, il n'y a pas d'électricité, les débris sont partout et on a l'impression que l'argent de l'État est gaspillé", a expliqué mercredi à l'AFP Youri Latortue, sénateur qui, après avoir été conseiller du président Michel Martelly, mentor de Jovenel Moïse, s'est déclaré élu de l'opposition.

À la main tendue du président qui a déclaré vouloir répondre "à la violence politique par le dialogue", ses détracteurs ont unanimement opposé une fin de non-recevoir. "Le président ne peut plus gouverner le pays, il doit démissionner, mais on doit faire ça dans le cadre d'un retrait ordonné, où l'on saura qui viendra gérer ce pays pour la transition, pour le dialogue national, pour le lancement des différents procès contre la corruption", a expliqué Youri Latortue.



France/Assurance-chômage : 200 000 personnes sans indemnité, certaines allocations divisées par deux



La ministre du Travail Muriel Pénicaud et le Premier ministre Edouard Philippe lors de la présentation de la réforme de l'Assurance chômage, le 18 juin 2019

La réforme entre en vigueur à partir du 1er novembre. Les personnes les plus touchées seront celles qui n'ont pas travaillé en continu, prévient l'Unédic. « Ça va être une tuerie », dénonce Laurent Berger (CFDT).

« Ça peut se tendre dans les agences de Pôle-Emploi ». Patricia Ferrand, présidente de l'Unédic, n'a pas caché son inquiétude, mardi soir, lors de la présentation des effets de la réforme de l'assurance chômage :

« La réforme va toucher énormément de personnes, il faut en avoir conscience. »

De fait, un nouveau chômeur sur deux sera impacté, d'après les simulations réalisées par les services de l'Unédic. 7 % n'ouvriront pas de droit avec les nouvelles règles, tandis que 41 % percevront une allocation plus basse, verront leur ouverture de droits retardée, seront indemnisés moins longtemps, ou cumuleront plusieurs de ces effets.

La réforme a été imposée par le gouvernement durant l'été, après l'échec des négociations

entre les syndicats et le patronat. Elle a pour effet de dégager dès 2021 des excédents budgétaires qui permettront d'entamer le remboursement des 37 milliards de dette.

« Ça va être une tuerie, tout simplement parce que la seule logique c'est une logique budgétaire sur le dos des chômeurs, a déclaré Laurent Berger (CFDT), ça va créer des trappes à pauvreté. » « C'est encore pire que prévu », a commenté FO.

200 000 personnes n'auront plus accès à une indemnité

La réforme durcit les conditions d'accès à une indemnisation. A partir du 1er novembre, il faudra avoir travaillé six mois lors des 24 derniers mois, contre quatre mois sur 28 aujourd'hui. Le seuil de « rechargement », qui permet de prolonger son indemnisation, passera à six mois de travail contre un seul actuellement. Cela va affecter un quart (27 %) des 2,6 millions de personnes qui auraient pu ouvrir un droit si les règles en vigueur avaient été maintenues. Ces 27 % représentent 710 000 personnes au total, impactées à divers ti-

tres :

- 200 000, soit 7 %, ne pourront plus ouvrir de droit du tout
- 210 000 pourront ouvrir un droit à une indemnité, mais retardée (un retard de 5 mois en moyenne)
- 300 000 pourront ouvrir un droit à une indemnité, mais la durée du versement de l'allocation sera raccourcie

L'Unédic signale que les plus touchés sont des personnes plutôt jeunes, avec des durées de travail courtes et des salaires de référence faibles.

Cet aspect de la réforme permettra des économies très rapides : 900 millions d'euros en 2020, et 1 milliard en 2021, toujours selon l'Unédic.

37 % percevront des allocations plus basses

Un deuxième aspect de la réforme touche au montant des allocations chômage. Les indemnités seront calculées en fonction d'un « salaire journalier de référence » nouvelle formule : il prend en compte, non plus les rémunérations de la dernière année, mais celles des deux dernières années qui précèdent la fin du contrat de travail (trois années pour les personnes âgées d'au moins 53 ans). Le nouveau « salaire journalier de référence » est en moyenne plus faible qu'auparavant.*

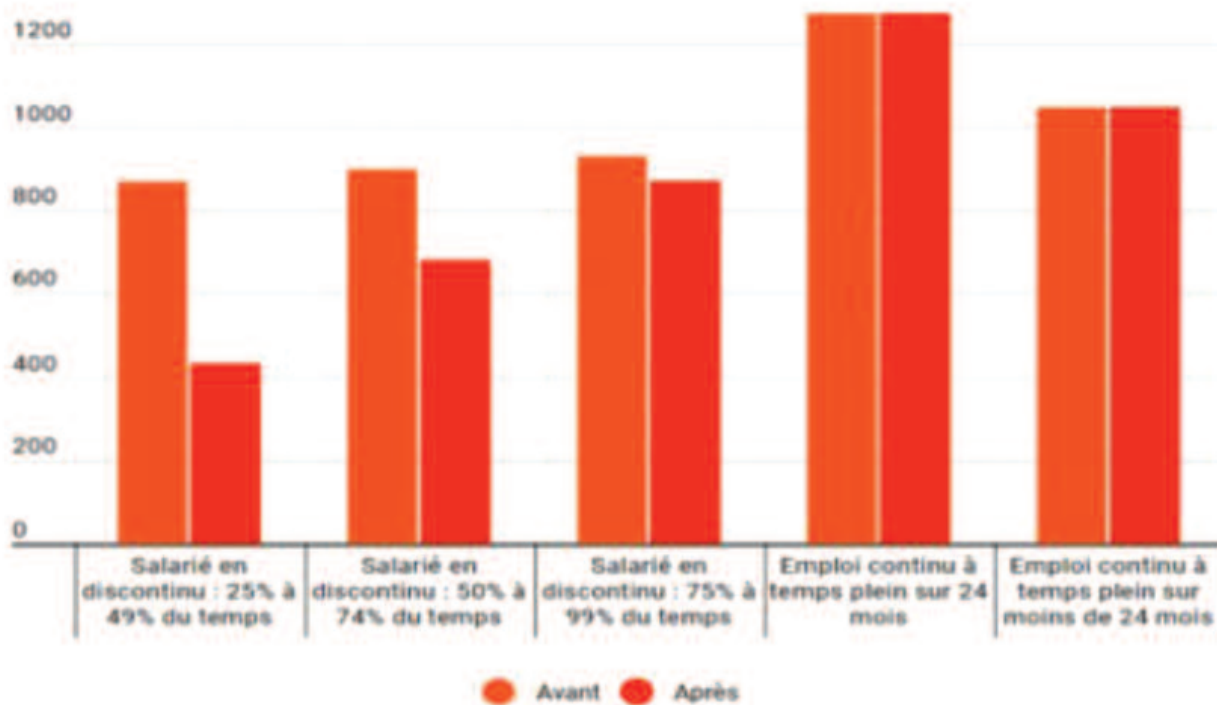
37 % des nouveaux allocataires seront touchés par ce changement.

Les personnes les plus touchées sont celles qui n'ont pas travaillé en continu, ce qui est conforme à l'objectif du gouvernement de lutter contre la « permittence », l'alternance de contrats de travail très courts et de périodes d'indemnisation. Moins les personnes ont travaillé, plus elles sont pénalisées.

Evolution de l'indemnité moyenne :

Ainsi, pour les personnes ayant travaillé entre 25 % et 49 % du temps (c'est le cas de 190 000 personnes, soit 8 % des nouveaux chômeurs indemnisés) l'allocation serait réduite de moitié. Elle passerait de 868 euros en moyenne à 431 euros.

Pour les personnes ayant travaillé entre 50 % et 74 % du temps (28 000 personnes, soit 12 % des chômeurs indemnisés), l'allocation se-



rait réduite d'un quart : elle passerait de 897 euros en moyenne à 679 euros.

Les personnes ayant travaillé plus de 75 % du temps (380 000 personnes, soit 16 % des chômeurs indemnisés) seraient moins touchées (- 6 %) avec une allocation moyenne nouvelle de 869 euros.

A l'inverse, les nouveaux chômeurs ayant eu un emploi en continu ne seraient pas affectés par la réforme. Leur indemnité moyenne resterait à 1 271 euros (emploi continu à temps plein sur 24 mois, 23 % des effectifs) ou 1 046 euros (emploi continu à temps plein sur moins de 24 mois, 10 % des effectifs). Et, enfin, l'indemnité moyenne des salariés ayant travaillé en continu à temps partiel (20 % des effectifs) resterait à 729 euros.

Des allocations versées plus longtemps

La réforme touche aussi à la durée d'indemnisation. Si rien ne change pour les personnes ayant travaillé en continu, en revanche, la durée du droit s'allonge pour les catégories qui voient leur allocation baisser : elle passera de 12 mois à 18 mois en moyenne. « Pour une personne qui irait jusqu'au bout de ses droits, le capital théorique versé est équivalent », souligne Pierre Cavard, Directeur général de l'Unédic.

Toutefois, les demandeurs d'emploi n'utilisant pas ce capital en intégralité – ils sont indemnisés 10 mois en moyenne – cet aspect de la réforme permettra 1,1 milliard d'économies à partir de 2021.

Des indemnités dégressives pour les cadres

La réforme introduit aussi une dégressivité des allocations pour les salariés dont les rémunérations dépassaient les 4 500 euros brut. L'indemnité baissera de 30 % après 6 mois. Cette mesure affectera 70 000 personnes par an et permettra d'économiser 220 millions d'euros par an.

Quant à l'ouverture de droits pour les personnes démissionnaires et les indépendants, elle est rigoureusement encadrée. Le nombre de bénéficiaires devrait être compris entre 17 000 et 30 000 personnes, pour un coût compris entre 230 et 345 millions d'euros par an.

Quels effets de comportement ?

Le gouvernement a pris ses distances avec l'étude de l'Unédic en estimant qu'elle ne prenait pas en compte le fait qu'elle inciterait les demandeurs d'emploi à reprendre plus rapidement une activité.

« La réforme conduira à des modifications de

comportement des personnes », souligne en effet aussi Pierre Cavard. Le responsable de l'Unédic précise toutefois qu'aucune étude scientifique ne permet d'anticiper ces changements de comportement :

« Cela prendra du temps car c'est empirique. Le demandeur d'emploi n'apprend pas les nouvelles règles, il en découvre les effets sur son compte bancaire. »

Pierre Cavard prévient aussi qu'il faudra « prendre en compte l'effet report vers d'autres dispositifs », comme la prime d'activité et le RSA.

Un retour à l'équilibre

Les économies réalisées permettront un quasi-équilibre budgétaire en 2020 (300 millions d'euros de déficit), puis elles dégageront un excédent de 3 milliards d'euros en 2021 et 5,3 milliards en 2022. L'endettement de l'Assurance chômage passerait ainsi de 37,7 milliards en 2019 à 29,4 milliards en 2022.

* Lors du calcul du « salaire journalier de référence », les rémunérations sont divisées par le nombre de jours compris entre le premier jour du premier contrat et le dernier jour du dernier contrat – y compris les jours non couverts par un contrat de travail, ce qui revient à augmenter ce diviseur.

USA : Carlos Ghosn conclut un accord avec la SEC

Accusé d'avoir caché plus de 140 millions, l'ex-CEO de Renault-Nissan écope d'une amende civile d'1 million de dollars et est interdit de diriger une entreprise cotée pendant 10 ans.

Carlos Ghosn, l'ancien CEO déchu de l'alliance Renault-Nissan, a conclu lundi un accord avec le gendarme de la Bourse américain, la SEC, qui l'accusait d'avoir dissimulé, avec l'aide d'un de ses lieutenants, Greg Kelly, plus de 140 millions de dollars en rémunération et en indemnité retraite.

«De 2009 jusqu'à son arrestation à Tokyo en novembre 2018, (Carlos) Ghosn, avec l'aide substantielle de (Greg) Kelly et de ses subordonnés chez Nissan, a pris part à une manipulation visant à dissimuler plus de 90 millions de dollars de rémunération, et a aussi augmenté de plus de 50 millions l'indemnité de retraite de Ghosn», a dénoncé la SEC dans un communiqué.

Sans reconnaître ou nier ces accusations, MM. Ghosn et Kelly ont conclu un accord avec la SEC pour solder les poursuites.

Le premier a écopé d'une amende civile d'1 million de dollars et est interdit de diriger une entreprise cotée pendant 10 ans.



Cette sanction signifie que la carrière de chef d'entreprise de M. Ghosn, âgé de 65 ans, est désormais en suspens.

M. Ghosn s'est engagé également à ne pas être membre d'un conseil d'administration durant cette période.

«Nous sommes satisfaits de la conclusion de cet accord aux États-Unis qui intervient sans qu'il n'y ait eu constatation ou reconnaissance d'actes répréhensibles et qui ainsi entérine la procédure sans que Carlos Ghosn n'ait admis ou réfuté les allégations de la SEC», se sont réjouis les conseils de M. Ghosn dans un communiqué.

Quant à Greg Kelly, il va verser 100.000 dollars aux autorités américaines et ne pourra ni diriger ni être membre d'un conseil d'administration d'une société en Bourse pendant cinq ans.

«Les investisseurs ont le droit de savoir comment et combien sont rémunérés les dirigeants d'une entreprise. Ghosn et Kelly ont

tout fait pour dissimuler cette information aux investisseurs et aux marchés», a fustigé Stephanie Avakian, une des responsables de la SEC, citée dans le communiqué.

«En un mot, les déclarations de Nissan sur la rémunération de Ghosn étaient fausses», a ajouté son collègue Steven Peikin.

Les entreprises cotées en Bourse ont l'obligation de dévoiler, dans leur rapport annuel, la rémunération attribuée à leurs principaux dirigeants. Les émoluments du PDG une fois validés par le conseil d'administration sont souvent également soumis au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle. Carlos Ghosn a été inculpé au Japon pour «abus de confiance aggravé». Arrêté en novembre 2018 il a été libéré sous caution au printemps dernier. Depuis ces difficultés judiciaires, il a été déchu de toutes ses fonctions au sein de Renault et de Nissan.

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

New York : Le Ministre Touré dans l'antre de la NBA!

En marge de l'Assemblée Générale des Nations unies, le ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali, Arouna Modibo Touré, à l'instar de certains de ses homologues d'Afrique, a participé à une rencontre d'échanges, ce mercredi avec les responsables du National Basketball Association (NBA) des USA pour la mise en œuvre d'une feuille de route de partenariat gagnant-gagnant entre la plus grande fédération sportive du monde et les pays du continent en vue de promouvoir et développer le sport et l'industrie du loisir en Afrique.

A noter que le président Paul Kagame du Rwanda assiste à cette réunion, ainsi que le patron de la NBA, Adam Silver.

Est-il besoin de le rappeler, la réputation du Basket-ball malien est sur une courbe ascendante depuis les prouesses de l'équipe U19 du Mali au championnat du monde de sa catégorie en Grèce et l'élection récente de notre compatriote Hamane Niang à la tête de la Fiba monde.

■ CCOM/MJS



Classement FIFA : Le Mali, 11e africain, 57e mondial

Quelques jours après les rencontres amicales livrées par les différentes sélections nationales dans le cadre des journées FIFA (entre le 5 et le 10 septembre 2019), l'instance dirigeante du football mondial, la FIFA, a publié le jeudi 19 septembre son classement mensuel déterminant la position des dites sélections. 8es de finalistes de la précédente Coupe d'Afrique des Nations, les Aigles du Mali ont fait un bond de deux places (57e) dans le ranking de ce mois alors qu'ils occupaient la 59e place mondiale du dernier classement FIFA, publié le 25 juillet 2019. Par ailleurs, ils conservent leur 11e rang africain. Le classement FIFA de ce mois de septembre est dominé par la Belgique d'Eden Hazard. Les partenaires du joueur du Réal de Madrid occupent la première place devant la France, championne du monde en titre qui récupère la 2e place au Brésil, relégué au 3e rang. Sur le continent africain, les débats sont toujours dominés par le Sénégal. Finalistes malheureux de la CAN Egypte 2019, les Lions de la Teranga du Sénégal occupent la première place de ce classement depuis plusieurs mois. Pour sa part, la Tunisie, classée 4e lors de la précédente CAN, se positionne à la 2e place juste devant le Nigeria (3e) qui lui avait enlevé

la médaille de bronze.

De son côté, la sélection nationale du Mali a fait un bond de deux places sur le plan mondial. Classés 59e dans le dernier ranking, les Aigles du Mali ont attendu le classement de ce mois de septembre pour grimper au 57e

rang mondial, soit deux places de gagnées. Il faut préciser que le capitaine Abdoulaye Diaby et ses partenaires doivent cette prouesse au niveau mondial à leur match nul (1-1) réalisé le 5 septembre dernier face à l'actuelle 70e nation mondiale, l'Arabie Saoudite dans le cadre de la journée FIFA. Par ailleurs, ils conservent leur 11e rang africain.

A noter que le prochain classement mondial FIFA sera publié le jeudi 24 octobre 2019.

■ Alassane Cissouma





Michael Owen : “Mon fils est aveugle et ne sera jamais footballeur”

L'ancien attaquant du Real Madrid, Liverpool, Manchester United et Newcastle, Michael Owen a révélé que son fils, James Owen, âgé de 13 ans, souffre d'une maladie des yeux dégénérative et qu'il ne sera jamais un footballeur comme lui. Owen, parlant de la condition de son fils pour la première fois, a trois filles également avec son épouse Louise, a-t-il déclaré au Times.

« Il ne sera jamais footballeur. Mon fils a une maladie des yeux », a-t-il dit.
 « Cliniquement, il est aveugle. Il a la maladie de Stargardt, une dégénérescence de sa rétine. J'avais l'habitude d'aller le regarder et de lui parler de son positionnement. »
 « Il ne peut pas voir le ballon avant qu'il ne soit à cinq mètres. Même si chaque père veut que leur fils joue, c'est presque un soulage-

ment pour moi. “Tout le monde demande toujours:” Est-ce qu'il va être footballeur “et ensuite je me tiens sur le côté du terrain et j'entends:” Il n'est pas aussi bon que son père.

« Quand j'avais sept ans, je savais que je voulais être footballeur », a-t-il ajouté. « J'étais tellement en avance sur tout le monde à huit, neuf et dix ans que je savais que j'allais devenir footballeur. Owen travaille actuellement à la télévision et vient de publier un nouveau livre sur sa vie de footballeur.





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnerez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attélerez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaiterez aller de l'avant et vous entraînerez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.

FOFY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie